

Rapport de Progrès

UNDAF

Edition 2016



ONU Bénin
unis dans l'action



Plan cadre des Nations Unies au développement



UNDAF 2014-2018
Rapport de
Progrès
2016

United Nations Development Assistance Framework

Crédits Photos:

Eric Godahoué
Elsie Assogba
Reine David Gnahoui
Nadine Azifan

Table des matières

	LISTE DES TABLEAUX	01
	LISTE DES GRAPHIQUES	05
	LISTE DES ACRONYMES	06
	RESUME EXECUTIF	08
	INTRODUCTION	13
I.	CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ET ECONOMIQUE	15
	PROGRES VERS LES SIX EFFETS DE L'UNDAF ET CONTRIBUTION DU SYSTEME DES	19
II.	NATIONS UNIES	
	2.1. Croissance inclusive, emploi, sécurité alimentaire, égalité du genre et protection sociale	24
	2.2. Les avancées au niveau de la santé y compris VIH/SIDA, maladies non transmissibles (MNT), nutrition, planification familiale, assainissement de base	27
	2.3. Les avancées au niveau de l'Éducation de base	30
	2.4. Les avancées au niveau de la protection contre la vulnérabilité sociale, les violences et les abus	32
	2.5. Les avancées au niveau de la gouvernance, la participation et la décentralisation	35
	2.6. Les avancées au niveau l'environnement, gestion des crises et catastrophes et changements climatiques	38
	2.7. Synthèse	41
III.	AVANCEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE UNIS DANS L'ACTION	43
	3.1. L'appropriation nationale	43
	3.2. Le Programme Unique	44
	3.3. Le cadre budgétaire commun	46
	3.4. Le responsable unique	48
	3.5. Les opérations communes	49
	3.6. La communication commune	51
IV.	PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	54
V.	ANNEXES	56

Liste des Tableaux

TABLEAUX

Tableau 1 : analyse situationnelle des indicateurs des ODD	17
Tableau 2 : axes de coopération et effets attendus de l'UNDAF 2014-2018	20
Tableau 3 : taux d'exécution de l'effet 1 de l'UNDAF	25
Tableau 4 : indicateurs de suivi de l'effet 1	26
Tableau 5 : taux d'exécution de l'effet 2 de l'UNDAF	28
Tableau 6 : indicateurs de suivi de l'effet 2	29
Tableau 7 : taux d'exécution de l'effet 3 de l'UNDAF	31
Tableau 8 : indicateurs de suivi de l'effet 3	32
Tableau 9 : taux d'exécution de l'effet 4 de l'UNDAF	33
Tableau 10 : indicateurs de suivi de l'effet 4	34
Tableau 11 : taux d'exécution de l'effet 5	36
Tableau 12 : indicateurs de suivi de l'effet 5	37
Tableau 13 : taux d'exécution de l'effet 6	39
Tableau 14 : indicateurs de suivi de l'effet 6	40
Tableau 15 : budget consolidé par effet pour l'UNDAF 2014-2018 (en millions de dollars us)	47
Tableau 16 : nombre de LTA communs des agences du SNU au Bénin	50
Tableau 17 : synthèse des gains enregistrés dans la mise en œuvre du BOS	50

Liste des Figures

FIGURES

■	Figure 1 : Taux de réalisation des indicateurs de suivi des produits de l'Effet 1	25
	Figure 2 : Taux de réalisation des indicateurs de suivi des produits de l'Effet 2	28
■	Figure 3 : Taux de réalisation des indicateurs de suivi des produits de l'Effet 3	31
	Figure 4 : Taux de réalisation des indicateurs de suivi des produits de l'Effet 4	34
■	Figure 5 : Taux de réalisation des indicateurs de suivi de l'Effet5	36
	Figure 6 : Taux de réalisation des indicateurs de suivi des produits de l'Effet 6	39

Liste des acronymes

BOS	Business Opération Strategy
CADBE	Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant
CAO	Cadres d'Accélération des OMD
CDE	Convention des Droits de l'Enfant
CENA	Comité Electoral National Autonome
CPN	Consultation Prénatale
CPS	Centre de Protection Sociale
DaO	Delivering as One
EEZS	Equipe d'Encadrement de Zones Sanitaires
EMICoV	Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie de Ménages au Bénin
FACE	Formulaire d'autorisation de financement et de confirmation des dépenses
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HACT	<i>Harmonized Approach to Cash Transfer</i>
LTA	<i>Long Term Agreement</i>
MICS	Enquête à Indicateurs Multiple
MNT	Maladie non Transmissible
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMT	<i>Operation Management Team</i>
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	Organisation de la Société Civile
PAP	Projets Annuels de Performance
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

ACRONYMES

Liste des acronymes

PCA	Programmes de Cours Accélérés
PDC	Plan de développement communal
PEC/MAS	Prise en Charge des malnutritions aigues sévères
PIB	Produit Intérieur Brut
PF	Planification familiale
PIHI	Paquets d'Intervention à Haut Impact
PND	Plan National de Développement
PNPE	Politique Nationale de Protection de l'Enfant
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POS	Procédures d'opérationnalisation standards
PTA	Plan de Travail Annuel
PTME	Prévention de la Transmission Mère-Enfant
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'habitation
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquis
SNU	Système des Nations Unies
SONUB	Soins Obstétricaux et Néonataux d'urgence de Base
SONUC	Soins Obstétricaux et Néonataux d'urgence Complets
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UEMOA	Union Economique Monétaire Ouest-Africaine
UGC	Unité de Gestion de Coordination
UNCDF	Fonds d'équipement des Nations Unies
UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
UNDG	Groupe de Développement des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNHCR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés

ACRONYMES

Résumé Exécutif

Le Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au développement (UNDAF) 2014-2018 constitue une réponse du Système des Nations Unies aux défis et problèmes de développement du Bénin. Ce plan cadre a été signé entre le Gouvernement et 14 agences, programmes et fonds du Système des Nations Unies, à savoir, la Banque Mondiale, la FAO, l'OIT, l'OMS, l'ONU-HABITAT, l'ONUDI, l'ONUSIDA, le PAM, le PNUD, l'UNCDF, l'UNESCO, l'UNFPA, l'UNHCR, l'UNICEF. Il est structuré autour de six axes de coopération, à savoir, (i) croissance inclusive, emploi, sécurité alimentaire, égalité du genre et protection sociale ; (ii) santé y compris VIH/SIDA, maladies non transmissibles (MNT), nutrition, planification familiale, assainissement de base ; (iii) éducation de base ; (iv) protection contre la vulnérabilité sociale, les violences et les abus ; (v) gouvernance, participation et décentralisation ; et (vi) environnement, gestion des crises et catastrophes et changements climatiques.

L'année 2016 a constitué la troisième année de mise en œuvre de l'UNDAF. Pour une meilleure cohérence et coordination dans sa mise en œuvre, un Plan de Travail annuel de l'UNDAF a été signé conjointement par le Gouvernement du Bénin et le Système des Nations Unies en février 2016.

Conformément au dispositif de suivi & évaluation de l'UNDAF, le présent rapport annuel de progrès est élaboré pour faire le point des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'UNDAF et de l'initiative « Unis dans l'action ». Il aborde : (I) le contexte sociopolitique et économique au Bénin ; (II) les progrès vers les six Effets de l'UNDAF et la contribution du SNU ; (III) les avancées dans la

mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » ; et (IV) les principales recommandations ressorties de la réunion du Comité de pilotage de l'UNDAF tenue en décembre 2016.

Concernant le contexte sociopolitique et économique au Bénin, l'année 2016 a été marquée principalement par l'avènement d'un nouveau Gouvernement issu de l'élection présidentielle.

Sur le plan économique, au cours de l'année 2016, la situation économique est restée soutenue malgré les fléchissements observés en 2014 et 2015. Compte-tenu de la situation politique indiquée, la persistance du délestage électrique, la révision à la baisse des perspectives de production cotonnière pour la campagne 2016/2017 et les prévisions de croissance économique du Nigéria, les prévisions de croissance pour 2016 ont été révisées à la baisse, soit à 5,0% contre une prévision initiale de 5,8%.

Globalement, le niveau de développement humain au Bénin s'améliore constamment. Cependant, comparativement aux autres pays, l'Indice de Développement Humain (IDH) du Bénin (0,480) est en retrait par rapport à la moyenne observée dans l'ensemble des pays à faible niveau de développement humain (0,505) et celle des pays de l'Afrique subsaharienne (0,518). Avec ce niveau de l'IDH, le Bénin se classe au 166ème rang sur 188 pays évalués.

En réponse aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et aux défis de développement du pays, et en vue de consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance ; engager la

Résumé Exécutif

transformation structurelle de l'économie ; et améliorer les conditions de vie de la population, le Programme d'actions gouvernementale (PAG) 2016-2021, appelé également « Bénin révélé » a été lancé officiellement le 16 décembre 2016. Il repose sur un panel de 45 projets phares dans les secteurs clés de l'économie, complétés par 95 projets sectoriels destinés à soutenir les grands volets du programme public-privé dans différents secteurs et de 19 réformes institutionnelles visant la mise en place d'un cadre démocratique plus équilibré et une gouvernance renforcée.

Avec l'appui du SNU, le Gouvernement a adopté une feuille de route pour la mise en œuvre des ODD. Pour assurer un suivi efficace de cet agenda de développement, une étude des indicateurs a été effectuée et a permis de noter que sur les 256 indicateurs de suivi des ODD, 37 indicateurs sont disponibles et sont actuellement produits par l'appareil statistique national, tandis que 164 indicateurs ne le sont pas mais pourraient être renseignés par le Système statistique, et 55 indicateurs ne sont pas disponibles et ne peuvent non plus être calculés actuellement au niveau de l'appareil statistique.

Concernant les progrès vers les Effets convenus dans l'UNDAF, le taux d'exécution physique du PTA s'est établi à 60,02% avec une réalisation financière de 61,02%. L'analyse des indicateurs de suivi du cadre de performance montre une bonne tendance pour l'atteinte des Effet 3 et 5. Tandis qu'au niveau des Effets 1, 2, 4 et 6, la tendance vers l'atteinte des Effets est moyenne

suggérant plus d'attention et d'actions afin de combler les déficits enregistrés.

Pour l'Effet 1 axé sur « la croissance, l'emploi, la sécurité alimentaire, l'égalité du genre et la protection sociale », le taux d'exécution physique a été de 50,65% et le taux d'exécution financière de 45,24%. Bien que les indicateurs des produits de l'Effet 1 ont été exécutés en majorité, il n'en est pas autant pour les indicateurs de suivi de l'Effet même. Il est aussi important de lier ces indicateurs avec ceux de l'ODD 1 portant sur la pauvreté, l'ODD 2 sur la faim, et l'ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique.

Concernant l'Effet 2 axé sur la « santé y compris VIH/SIDA, maladies non transmissibles, nutrition, planification familiale et assainissement de base », le taux d'exécution physique a atteint 70,05%, le taux d'exécution financier 76%, et 63,6% des indicateurs ont atteints les objectifs fixés pour l'année 2016. Parmi les principaux résultats enregistrés au niveau de l'Effet 2 figurent la maîtrise de l'épidémie de la fièvre Lassa (début 2016) et de l'épidémie de Choléra (au cours de l'année) ; la finalisation d'une stratégie pour le financement du secteur de la santé ; et la certification de 1 896 au total de localités en fin de défécation à l'air libre, soit une augmentation de 800 localités par rapport à l'année 2015.

1- Le Fonds Vert pour le Climat est un mécanisme financier de l'Organisation des Nations unies, rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il a pour objectif de réaliser le transfert de fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables afin de mettre en place des projets pour combattre les effets des changements climatiques.

Résumé Exécutif

Quant à l'Effet 3 sur l'éducation de base, le taux d'exécution physique a atteint 66% et l'exécution financière à 74,57%, et 66,7% des indicateurs ont atteint les objectifs fixés pour 2016. D'une manière générale, la mise en œuvre du plan de travail annuel de l'Effet 3 a permis l'élaboration et la mise en œuvre de différentes politiques relatives à l'éducation, au niveau des communes cibles des agences intervenant dans l'axe de coopération sur l'éducation de base.

Pour l'Effet 4 axé sur la « protection contre la vulnérabilité sociale, les violences et les abus », le taux d'exécution physique a atteint 73,75% et le taux d'exécution financière 67,07%. En somme, près de 63,6% des indicateurs planifiés dans le PTA 2016 de l'Effet 4 ont été atteints. Les principales activités réalisées ont portées sur la dissémination du code de l'enfant et ses décrets d'application, la mise en place d'un mécanisme d'application des lois favorables à l'égalité des sexes et aux droits en matière de procréation; la sensibilisation de près de 24 organisations et de réseaux de la société civile dans le cadre de la lutte contre les violences et abus.

Au niveau de l'Effet 5, relatif à la gouvernance, la participation et la décentralisation, il est enregistré un taux d'exécution physique à 42,53%, un taux d'exécution financière à 53,19% et une réalisation des indicateurs à 33,3%. Les activités relatives à cet Effet ont permis, entre autres, la finalisation des rapports et la dissémination des enquêtes majeures (RGPH4, MICS, EMICoV) ; la finalisation du plan stratégique de l'Assemblée Nationale et l'organisation d'une table ronde pour son financement ; la mise en place d'une base de données socioéconomique désagrégée selon le genre dans six communes d'intervention ; l'actualisation du guide méthodologique d'élaboration des stratégies sectorielles qui est actuellement en instance de validation ; la

sensibilisation de toutes les parties prenantes au processus de développement du Bénin sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

Concernant l'Effet 6 axé sur « l'environnement, la gestion des crises et catastrophes et les changements climatiques », le taux d'exécution physique a atteint 49% et le taux d'exécution financier 59%.

Les résultats obtenus ont porté, entre autres, sur l'appui technique au Gouvernement pour accompagner la signature et la ratification de l'accord de Paris sur les Changements Climatiques ; l'appui technique pour la préparation du projet du Bénin au Fonds Vert pour le climat ; l'élaboration et l'opérationnalisation de près de 123 outils de gestion (documents de politiques, de stratégie, plan d'action, document de gestion par sous-secteur), contre un objectif fixé à 100 ; le renforcement de 84% des communes dans la gestion des ressources naturelles, énergétiques et du cadre de vie ; le reboisement ou restauration de 36,01% de l'espace national.

Après six années d'adhésion du Bénin en tant que pays volontaire de la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies connue sous « Delivering as One » (DaO), des résultats encourageants ont été enregistrés, amenant le SNU Bénin en deuxième position parmi les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre par l'UNDG dans la mise en œuvre de la réforme. Cette classification est basée sur les procédures d'opérationnalisation standard de la réforme qui reposent sur six piliers, à savoir i) l'appropriation nationale, ii) le programme unique, iii) le cadre budgétaire unique, iv) le responsable unique, v) les opérations communes et vi) la communication commune.

Résumé Exécutif

L'appropriation nationale a été notamment marquée par la signature du Plan de Travail Annuel 2016 de l'UNDAF et l'organisation conjointe de quelques ateliers, entre autres, les revues de l'UNDAF, la troisième session du Comité de Pilotage de l'UNDAF et finalement, la participation du Gouvernement à des événements clés tels que célébration de la semaine des Nations Unies et la retraite de l'Equipe Pays.

Concernant le Programme Unique, il s'est concrétisé par la mise en œuvre de la stratégie de coopération de l'UNDAF. Une évaluation à mi-parcours de l'UNDAF a été réalisée au cours de l'année 2016. Cette évaluation suggère entre autres : l'actualisation du plan d'actions de l'UNDAF en vue d'une prise en compte des ODD 9, 11 et 12 ; le renforcement des capacités techniques des différents acteurs ; l'exploitation des informations recueillies auprès des populations dans les zones d'intervention du SNU ; l'harmonisation des documents de programmes et de projets conjoints avec les directives de l'UNDAF ; l'actualisation et la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressources ; et la pérennisation des acquis. Le cadre budgétaire commun fait partie intégrante de l'UNDAF et expose les ressources totales nécessaires pour sa mise en œuvre s'élevant à 300,18 millions de dollars US, dont 217,783 millions de dollars US sont à mobiliser pour la période 2017-2018.

En termes de communication commune, le groupe Info-Com (Information Communication), réunissant les responsables en communication des agences résidentes, veille à la mise en œuvre de la stratégie de communication du SNU en vue d'une meilleure visibilité des actions des Nations Unies au Bénin. Les principales actions menées par le groupe consistent en la production d'une

newsletter trimestrielle sur les réalisations des agences du SNU Bénin, la production d'outils de communication commune pour renforcer la visibilité du SNU au Bénin « Unis dans l'Action ». En tant que leader unique, le Coordonnateur Résident mène l'initiative « Unis dans l'action » de manière participative et collégiale. Sous son leadership, l'Equipe Pays s'est réunie régulièrement et a tenu une retraite annuelle ayant permis de ressortir des recommandations pour renforcer les acquis de la réforme et faire avancer l'agenda de mobilisation de ressources.

En termes d'opération commune, après la signature du Business Operation Strategy en octobre 2015, le SNU Bénin a enregistré des avancées notables ayant permis, entre autres, la mise en place de 30 Accord à Long Terme (Long term agreement – LTA) avec des prestataires de services dans 12 domaines (assurance véhicule, entretien des climatiseurs et équipement de froid, entretien de l'extincteur, entretien des groupes électrogènes, entretien de véhicule, impression, interprétariat et traduction, location de véhicule, production audiovisuelle, restauration, transit, voyage), d'enregistrer des gains monétaires grâce à l'utilisation effective de ces LTA.

En termes de recommandations, les principales orientations ressorties du comité de pilotage de l'UNDAF portent sur : i) l'alignement du Plan d'actions de l'UNDAF sur le PAG « Bénin révélé » ; ii) le renforcement de la mise en œuvre des ODD ; iii) le cadre de la mise en œuvre du « Delivering as One ». La mise en œuvre de ces recommandations devrait permettre au SNU Bénin d'améliorer ses réponses aux défis de développement et de renforcer ses cohérences dans la mise en œuvre des ODD.

The image features a blue United Nations flag with the UN emblem in the center, waving against a clear blue sky. The flag is mounted on a silver pole. Overlaid on the image are several thin, semi-transparent circles in white, yellow, and red, creating a modern, geometric design. The text is positioned in the lower-left quadrant.

Rapport de Progrès 2016
Introduction

Introduction

1. Le Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Bénin (UNDAF) constitue la réponse commune du Système des Nations Unies (SNU) aux défis et problèmes de développement identifiés conjointement avec le Gouvernement. Il couvre la période 2014-2018 et est mis en œuvre annuellement à travers un plan de travail convenu et signé avec le Gouvernement.

2. Au cours de l'année 2016, la mise en œuvre de l'UNDAF s'est déroulée dans un environnement politique et économique national caractérisé par : i) la mise en place d'un nouveau Gouvernement issu de l'élection présidentielle de 2016, iii) l'adoption du nouveau Programme d'Actions du Gouvernement, appelé également « Bénin révélé » ; ii) la dépréciation du Naira, monnaie du Nigéria, principal partenaire commercial du Bénin. L'année 2016 représente également la première année de mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris sur le Changement Climatique.

3. Le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF est guidé par une approche basée sur la redevabilité et la responsabilité mutuelle de toutes les parties prenantes. Sur cette base, il est organisé une revue annuelle regroupant les membres du Gouvernement, les Chefs d'Agences du SNU, les Partenaires au développement et les acteurs de la société civile. Cette revue annuelle est précédée des revues semestrielles sur les axes de coopération de l'UNDAF.

4. Ces différentes revues semestrielles se sont tenues au cours du mois de juillet et de novembre 2016. Elles ont permis de faire le bilan de la mise en œuvre du Plan de travail Annuel (PTA) et d'apprécier le niveau d'atteinte des différents indicateurs de suivi retenus. Quant à la revue annuelle, elle s'est tenue le mardi 13 décembre 2016 sous la coprésidence du Ministre d'Etat et du Coordonnateur Résident. Il a été un exercice de redevabilité de haut niveau et a permis à toutes les parties prenantes d'apprécier les résultats enregistrés dans la mise en œuvre de l'UNDAF en 2016 et de dégager les grandes orientations et aspirations du Gouvernement pour l'élaboration du plan de travail 2017 de l'UNDAF qui devrait s'aligner sur le nouveau PAG et prendre en compte la mise en œuvre des ODD au Bénin.

5. Le présent rapport fait la synthèse des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'UNDAF au cours de l'année 2016. Il est le fruit d'un processus inclusif ayant impliqué aussi bien les acteurs gouvernementaux, les agences du SNU, que les acteurs de la société civile. Il aborde : i) les principales tendances en matière de développement au Bénin ; ii) les principaux résultats enregistrés dans la mise en œuvre du plan de travail de l'UNDAF au cours de l'année 2016, iii) les avancées dans la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action, » appelée communément « Delivering as One (DAO) » ; et iv) les recommandations et orientations pour l'année 2017.



Rapport de Progrès 2016

Contexte

Sociopolitique & économique

I. Contexte sociopolitique et économique

6. Le Bénin reste un pays démocratique et politiquement stable. Depuis la fin du régime marxiste-léniniste, en 1989, six scrutins présidentiels, sept élections législatives et trois élections locales se sont déroulés pacifiquement. Le scrutin présidentiel de mars 2016 s'est soldé par la victoire de l'homme d'affaire Patrice Talon. Dès le début de son mandat en avril 2016, le nouveau Gouvernement a lancé d'importantes réformes politiques et institutionnelles pour améliorer la gouvernance et la politique économique du pays. Ses objectifs principaux étant de renforcer la démocratie, réduire la pauvreté et d'attirer les investissements.

7. La situation économique est restée soutenue malgré les fléchissements observés en 2014 et 2015. Le taux de croissance du PIB réel s'afficherait à 5,0% en 2015 contre 6,5% en 2014 et 6,9% en 2013. Pour l'année 2016, l'activité économique est marquée, entre autres, par la tenue de l'élection présidentielle au Bénin, la persistance du délestage électrique, la révision à la baisse des perspectives de production cotonnière pour la campagne 2016/2017 et les prévisions de croissance économique du Nigéria, principal partenaire commercial du Bénin. Au regard de l'ensemble de ces éléments et de l'évolution prévisible de la conjoncture économique, les prévisions de croissance pour 2016 ont été révisées à la baisse, soit à 5,0% contre une prévision initiale de 5,8%.

8. En dépit du déclin de ses activités économiques des derniers mois, le Bénin a enregistré l'un des taux de croissance du PIB les plus élevés parmi les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) durant la période 2011-2015. L'inflation devrait s'élever à 0,3 % en 2015 et se maintenir en dessous de 3 %

en 2016. En règle générale, le Bénin parvient à maintenir son taux d'inflation au-dessous de la limite de 3 % imposée par l'UEMOA. Après avoir atteint un pic de 6,8 % en décembre 2013, celle-ci a baissé à 1% en 2013 et -1,1 % en 2014.

9. Le Bénin reste un pays pauvre en dépit d'un taux de croissance annuel moyen de 4% depuis deux décennies. L'incidence de la pauvreté monétaire (P0) c'est à dire le pourcentage de la population qui n'arrive pas à couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires représentés par le seuil de pauvreté, s'est accrue de 3,9 points, passant de 36,2% en 2011 à 40,1% en 2015. Les ménages dirigés par une femme s'en sortent comparativement mieux (28 % sont pauvres, contre 38 % pour les ménages dirigés par un homme), même si les femmes sont plus vulnérables et continuent d'être pénalisées par un manque d'accès aux opportunités économiques. Elles sont aussi sous-représentées dans les postes à hautes responsabilités.

10. En ce qui concerne les indicateurs de développement basés sur le genre, le dernier rapport du PNUD sur le développement humain en Afrique révèle qu'au Bénin, les femmes ne bénéficient que de 38,6% des conditions de vie (santé, autonomisation, marché de l'emploi), présentant un déficit de 61,4% par rapport aux hommes: Si les hommes reçoivent 100 unités pour leur bien-être, les femmes, quant à elles, n'obtiennent que 38,6 unités pour des considérations liées uniquement au genre. La santé de reproduction est le facteur qui contribue le plus à l'inégalité de genre au Bénin. En ce qui concerne la représentation des femmes au Parlement, le Bénin enregistre un taux de 7% depuis 2016.

11. Globalement, le niveau de développement humain au Bénin s'améliore constamment. Comparativement aux autres pays, l'Indice de Développement Humain (IDH) du Bénin (0,480) est en retrait par rapport à la moyenne observée dans l'ensemble des pays à faible niveau de développement humain (0,505) et celle des pays de l'Afrique subsaharienne (0,518). Avec ce niveau de l'IDH, le Bénin se classe au 166ème rang sur 188 pays évalués.

12. Pour faire face aux défis de développement, le Gouvernement a lancé officiellement le 16 décembre 2016, un Programme d'Actions orienté sur la mise en œuvre des ODD. Ce programme dénommé « Bénin Révélé », constitue la feuille de route de l'action gouvernementale sur la période 2016-2021. Il repose sur un panel de 45 projets phares dans les secteurs clés de l'économie, complétés par 95 projets sectoriels destinés à soutenir les grands volets du programme public-privé dans différents secteurs et de 19 réformes institutionnelles visant la mise en place d'un cadre démocratique plus équilibré et une gouvernance renforcée.

13. Le Programme « Bénin Révélé » est structuré autour de trois grands piliers, divisés en sept axes stratégiques, à savoir :

- Pilier 1 - Consolider la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance :
 - o Axe stratégique 1 : Renforcement des bases de la démocratie et de l'Etat de droit
 - o Axe stratégique 2 : Amélioration de la gouvernance
- Pilier 2 : engager la transformation structurelle de l'économie
 - o Axe stratégique 3 : Assainissement du cadre macroéconomique et maintien de la stabilité

- o Axe stratégique 4 : Amélioration de la croissance économique
- o Axe stratégique 5 : Amélioration des performances de l'éducation
- Pilier 3 : améliorer les conditions de vie des populations
 - o Axe stratégique 6 : Renforcement des services sociaux de base et protection sociale
 - o Axe stratégique 7 : Développement équilibré et durable de l'espace national

14. Le budget de l'Etat pour la gestion 2017 constitue le principal instrument d'opérationnalisation de la tranche 2017 du programme Bénin Révélé. La loi de finances - gestion 2017 - affiche pour les recettes un montant de 2 010,586 milliards de FCFA contre 1 423,487 milliards de FCFA dans le budget de l'Etat 2016, soit un taux de progression de 41,24%.

15. Par ailleurs, le Gouvernement du Bénin a adopté une feuille de route pour la mise en œuvre des ODD. Elle décline les principales actions à mener pour la sensibilisation, l'intégration et le suivi des ODD au Bénin. Pour un meilleur suivi, une étude sur l'état des lieux des indicateurs de suivi des ODD a été menée par l'INSAE et les Agences des Nations Unies au Bénin. Elle montre que sur les 256 indicateurs de suivi des ODD, 37 indicateurs sont disponibles et sont actuellement produits par l'appareil statistique national, tandis que 164 indicateurs ne le sont pas mais pourraient être renseignés par le Système statistique, et 55 indicateurs ne sont pas disponibles et ne peuvent non plus être calculés actuellement au niveau de l'appareil statistique.

Tableau 1 : Analyse situationnelle des indicateurs des ODD					
ODD	Nombre total de cibles	Nombre total d'indicateurs	Nombre d'indicateurs disponibles et produits	Nombre d'indicateurs disponibles et non produits	Nombre d'indicateurs non disponibles
ODD 1	7	12	4	4	4
ODD 2	8	14	2	8	4
ODD 3	13	26	11	10	5
ODD 4	10	22	2	18	2
ODD 5	9	15	2	7	6
ODD 6	8	11	2	8	1
ODD 7	5	6	2	4	0
ODD 8	12	17	2	9	6
ODD 9	8	12	2	9	1
ODD 10	10	11	0	6	5
ODD 11	10	15	0	8	7
ODD 12	11	15	0	14	1
ODD 13	5	7	3	3	1
ODD 14	10	11	0	11	0
ODD 15	12	14	0	13	1
ODD 16	12	23	4	18	1
ODD 17	19	25	1	14	10
TOTAL	169	256	37	164	55



Rapport de Progrès 2016

Progrès

Vers les six Effets de l'UNDAF
& Contribution du SNU

II. Progres vers les six effets de l'UNDAF et contribution du systeme des Nations-Unies

16. La stratégie de coopération entre les Nations Unies et le Gouvernement du Bénin (UNDAF) est articulée autour de six axes de coopération :

(i) Croissance inclusive, emploi, sécurité alimentaire, égalité de genre et protection sociale ;

(ii) Santé, y compris le VIH/SIDA, les maladies non transmissibles, la nutrition, la planification familiale et l'assainissement de base ;

(iii) Education de base ;

(iv) Protection contre la vulnérabilité sociale et les abus ;

(v) Gouvernance, participation et décentralisation ;

(vi) Environnement, gestion des crises et catastrophes et changements climatiques.

17. Chaque axe de coopération correspond à un Effet attendu à l'horizon 2018, structuré en des produits spécifiques (Tableau n°2).



Tableau 2 : Axes de coopération et effets attendus de l'UNDAF 2014-2018		
Axes de coopération	Effets attendus	Produits
Croissance inclusive, emploi, sécurité alimentaire, égalité du genre et protection sociale	Effet 1 : D'ici fin 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les communes d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire	Produit 1.1. : Les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, compétences et facilités d'installation pour l'auto-emploi et l'entrepreneuriat agricole, la mise en œuvre de micro, petite et moyenne entreprise en milieu rural et périurbain
		Produit 1.2 : Le Gouvernement, les collectivités locales et les OSC ont des capacités accrues pour mettre en place un environnement propice à l'émergence et au développement de la microentreprise et PME/PMI et à la création d'emplois décents
		Produit 1.3 : Les institutions nationales et locales, les populations pauvres et les groupes vulnérables disposent de capacités accrues pour améliorer la production agricole, pastorale et halieutique
		Produit 1.4 : Les populations pauvres, notamment les groupes vulnérables disposent de capacités accrues (filets de protection sociale, transfert des revenus, techniques et technologies appropriés) pour assurer leur sécurité alimentaire et accéder au marché.
VIH/Sida, MNT, nutrition, planification familiale, assainissement de base	Effet 2 : D'ici fin 2018, les enfants de moins de 5ans, les adolescents (es), les femmes en âges de procréer et les ménages bénéficient de façon équitable d'intervention à haut impact de qualité en santé y compris le VIH/SIDA, la nutrition, la planification	Produit 2.1 : Les institutions et les acteurs des niveaux national et départemental, des zones sanitaires et des collectivités locales (communes) ont des capacités accrues pour la planification, la coordination et le suivi de la mise en œuvre des paquets d'intervention à haut impact de qualité en santé, nutrition, planification familiale, SRAJ, VIH/SIDA, MNT et assainissement de base

Tableau 2 : Axes de coopération et effets attendus de l'UNDAF 2014-2018		
Axes de coopération	Effets attendus	Produits
	familiale, l'assainissement de base et les communautés adoptent des pratiques favorables à la santé	Produit 2.2 : Les Zones Sanitaires et les communes retenues ont des capacités accrues pour offrir des paquets d'interventions à haut impact de qualité en santé, nutrition, planification familiale, santé de la reproduction des adolescents et des jeunes (SRAJ), VIH/SIDA, MNT et assainissement de base
		Produit 2.3 : Les communautés des communes d'intervention ont des capacités accrues pour l'adoption des comportements favorables à la santé, à la nutrition, à l'hygiène et l'assainissement de base, la Planification Familiale, la SRAJ, et à la prévention du VIH/SIDA et des MNT
Education de base	Effet 3 : D'ici fin 2018, les filles et les garçons de 03 à 17 ans, notamment ceux des groupes sous-scolarisés, ont un accès accru et achèvent une éducation de base de qualité	Produit 3.1 : Les acteurs du système éducatif aux niveaux central, déconcentré et décentralisé ont des capacités accrues pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies de développement du secteur de l'éducation
		Produit 3.2 : Le Gouvernement aux niveaux central et déconcentré et les acteurs (y compris les associations des parents d'élèves) de l'éducation des communes d'intervention ont des capacités accrues pour assurer l'accès, le maintien et les performances scolaires des filles et des garçons notamment des groupes marginalisés.

Tableau 2 : Axes de coopération et effets attendus de l'UNDAF 2014-2018		
Axes de coopération	Effets attendus	Produits
Protection contre la vulnérabilité sociale et les abus	<p>Effet 4 : D'ici à fin 2018, les enfants, les adolescents et les femmes, notamment les plus vulnérables, évitent les comportements à risque, ont un accès et utilisent davantage les services de protection contre les abus, les violences et l'exploitation, et les communautés adoptent des pratiques sociales conformes aux droits humains (UNFPA, PNUD, UNICEF, BIT, UNCDF, OMS, HCR, ONUSIDA)</p>	<p>Produit 4.1 : Les acteurs du système de protection aux niveaux central, déconcentré et décentralisé, ont des capacités accrues pour l'identification des problèmes de protection de l'enfant, de la jeune fille et de la femme, la planification, la coordination, la mise en œuvre équitable, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies nationales</p> <p>Produit 4.2 : Les acteurs du système de protection aux niveaux central, déconcentré et dans les communes d'intervention sont plus aptes à offrir les services de prise en charge des victimes de violence et d'abus, de protection de qualité et à mettre en œuvre les lois et politiques existantes en matière de protection des droits</p> <p>Produit 4.3 : Les populations des communes d'intervention, particulièrement les adolescents, les jeunes filles et les femmes, sont plus aptes à éviter les comportements à risque, à utiliser les services de protection, de justice, d'état civil et à prévenir les abus, les violences et l'exploitation</p>
Gouvernance, participation et décentralisation	<p>Effet 5 : D'ici à fin 2018, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et</p>	<p>Produit 5.1 : Le Gouvernement et les communes d'intervention ont des capacités accrues pour conduire les réformes administratives, économiques et institutionnelles et pour mettre en œuvre des politiques et programmes de développement</p>

Tableau 2 : Axes de coopération et effets attendus de l'UNDAF 2014-2018		
Axes de coopération	Effets attendus	Produits
Gouvernance, participation et décentralisation	Effet 5 : D'ici à fin 2018, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable (PNUD, UNFPA, UNICEF, ONUSIDA, OMS, UNCDF, BM)	Produit 5.2 : Les acteurs aux niveaux national et local ont des capacités accrues pour conduire les processus de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes en vue d'une meilleure gestion du développement
		Produit 5.3 : L'Assemblée Nationale et les autres institutions de l'Etat ont des capacités accrues pour mieux assurer leurs prérogatives constitutionnelles
		Produit 5.4 : Les institutions, les OSC et les médias ont des capacités accrues pour participer au processus de développement inclusif et pour mieux conduire les processus électoraux
		Produit 5.5 : Le Gouvernement et les acteurs clés de la justice sont aptes à mettre en œuvre les procédures et mécanismes appropriés facilitant l'accès des populations vulnérables à la justice
Environnement, gestion des crises et catastrophes et changements climatiques	Effet 6 : D'ici à fin 2018, les Institutions et les populations des communes d'intervention assurent une meilleure gestion de l'environnement, des ressources naturelles et énergétiques, du cadre de vie, des conséquences des changements climatiques, des crises et catastrophes naturelles (PNUD, UNFPA, ONUSIDA, OMS, UNCDF, PAM, FAO, BIT)	Produit 6.1 : Les Institutions et les populations sont outillées pour mieux gérer les ressources naturelles, énergétiques et le cadre de vie
		Produit 6.2 : Les Institutions nationales et locales ainsi que les communautés ont des capacités accrues en matière de protection et de gestion durable des écosystèmes
		Produit 6.3 : Les Institutions et les communautés ont davantage de capacités pour accroître leur résilience face aux changements climatiques et aux crises et catastrophes naturelles

Source : Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement UNDAF 2014-2018

II. 1.

Croissance inclusive, emploi, sécurité alimentaire, égalité du genre et protection sociale

18. Dans le cadre de la promotion de la croissance inclusive, l'emploi et la sécurité alimentaire, l'Effet 1 attendu de la mise en œuvre de l'UNDAF est : « D'ici à fin 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les communes d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire ».

19. Au cours de l'année 2016 les principales actions menées par les agences du SNU pour appuyer le Gouvernement ont permis, entre autres, :

- D'apporter à 2 808 jeunes de 15-24 ans et à 3626 femmes des appuis matériels et financiers pour la création d'entreprises contre un objectif respectif de 2 383 jeunes et 3 808 femmes ;
- De former 8055 jeunes à la création d'entreprises en 2016 pour un objectif qui était fixé 7 243 jeunes ;
- D'appuyer 4 841 ménages pauvres et vulnérables pour la mise en place d'une Activité Génératrice de Revenu contre un objectif fixé à 3 882 ;
- D'appuyer 142 structures de promotion de l'emploi et de financement au niveau local ;
- De porter le nombre de petits producteurs ayant accédé au marché à 1 267 contre une réalisation de 999 en 2015 grâce aux actions conjuguées du PNUD et du FIDA ;

- De porter le nombre d'infrastructures de stockage réalisées ou réhabilitées à 119 contre une réalisation de 6 en 2015.

20. Au total au cours de l'année 2016, le taux d'exécution physique des activités programmées dans le PTA s'est établi à 50,65% pour une réalisation financière de 45,24 %. En dépit de ce faible niveau de réalisation physique du PTA, près de 60% des indicateurs de suivi des différents produits de l'effet ont atteint les objectifs fixés pour 2016. Cette évolution favorable des indicateurs de suivi au niveau des produit n'est pas corrélée avec l'évolution des indicateurs de suivi de l'effet (Tableau N°4). En effet, il est noté une aggravation de la pauvreté (40% contre 36,2% en 2015) et la dépense annuelle moyenne par tête a diminué passant de 245 339 FCFA à 223 402 FCFA.

21. Cette situation appelle d'une part à revoir le lien entre les indicateurs de suivi de l'effet et les actions menées au niveau de cet axe de coopération, et d'autre part au renforcement des actions pour la contribution des Nations Unies, en particulier à l'atteinte des ODD1 portant sur la pauvreté, l'ODD 2 sur la faim, et l'ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique.

Tableau 3 : Taux d'exécution de l'Effet 1 de l'UNDAF

	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière
Produit 1.1	58,33%	37,19%
Produit 1.2	22,04%	21,27%
Produit 1.3	80,00%	100,00%
Produit 1.4	62,20%	22,50%
Total	50,65%	45,24%

Source : plateforme de suivi en ligne de l'UNDAF 2014-2018

Figure 1 : Taux de réalisation des indicateurs de suivi des produits de l'Effet 1

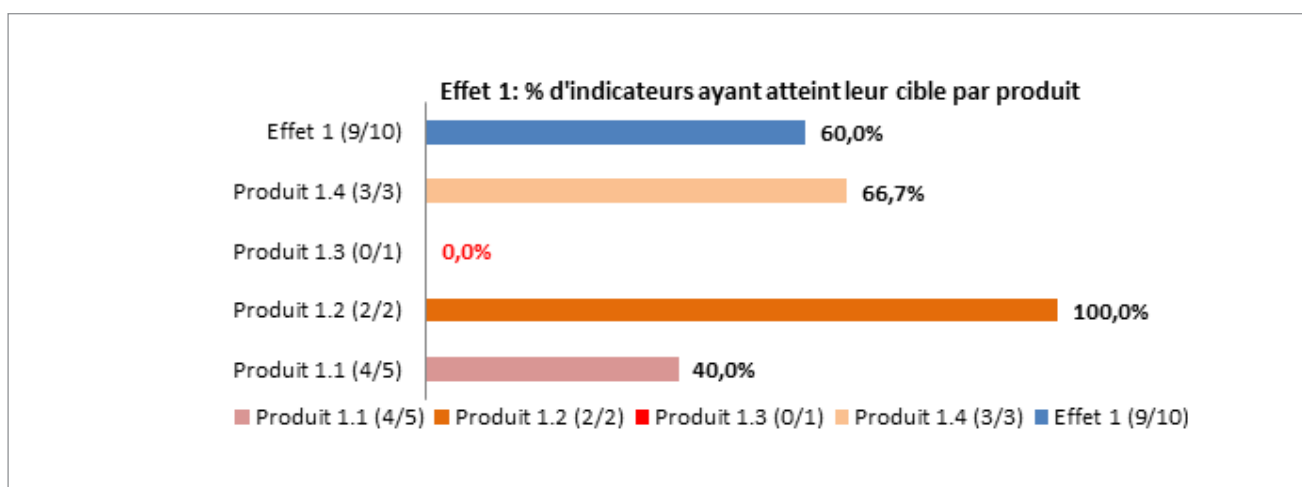


Tableau 4 : Indicateurs de suivi de l'Effet 1

Indicateurs		Référence 2014	Situation actuelle	Cible 2018
Incidence de pauvreté monétaire	Total	36,20%	40,08%	25,00%
	Femmes	27,60%	39,70%	
	Hommes	38,00%	40,20%	
	Rural	39,70%	43,56%	
	Urbain	31,40%	35,83%	
Dépense annuelle moyenne par tête en FCFA	Total	245 339	223 402	306 675
	Rural	173 569	148 424	
	Urbain	355 478	315 029	
Proportion de ménages frappés par l'insécurité alimentaire	Total	22,50%		17,50%

Source : INSAE

Les avancées au niveau de la santé y compris VIH/ SIDA, maladies non transmissibles (MNT), nutrition, planification familiale, assainissement de base

22. Au niveau de l'axe de coopération relatif à la santé, le Gouvernement et les Agences du SNU se sont convenus à atteindre l'Effet 2 : « D'ici la fin 2018, que les enfants de moins de 5 ans, les adolescents(es), les femmes en âge de procréer et les ménages bénéficient de façon équitable d'interventions à haut impact de qualité en santé y compris le VIH/SIDA, les Maladies non Transmissibles (MnT), la nutrition, la Planification Familiale (PF), l'assainissement de base et les communautés adoptent des pratiques favorables à la santé. » ..

23. Les principales actions menées au cours de l'année 2016 dans le cadre de la mise en œuvre de cet axe de coopération ont permis, entre autres, :

- de disposer d'une stratégie pour le financement du secteur de la santé ;
- de disposer d'une stratégie de coordination et le suivi de la mise en œuvre du Paquet d'Interventions à Haut Impact (PIHI) ;
- de former toutes les Equipes d'Encadrement des Zones Sanitaires (EEZS) des 9 Zones sanitaires du programme de coopération de l'UNICEF (Malanville-Karimama, Banikoara, Kandi-Gogounou-Ségbana, Djidja-Abomey-Agbangnizoun, Kouandé-Kèrou-Pehunco, Covè-Zagnanando-Ouinhi, Abomey-Calavi – So-Ava, et Cotonou 1-4) sur la planification basée sur les Résultats ;
- de porter le nombre de formation sanitaires offrant les 7 fonctions de Soins Obstétricaux

Néonataux d'Urgence de Base (SONUB) à 41 contre un objectif de 25 ;

- de porter la proportion de formations sanitaires offrant les 6 interventions traceuses du PIHI (PF, vaccination CPN, PTME accouchement assisté, PEC/MAS) à 73% pour un objectif de 70% ;
- de porter le nombre de formations sanitaires offrant les sept fonctions de SONUB à 41 et le nombre de personnel soignant formé aux SONUB et Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence Complètes (SONUC) à 302 contre des objectifs respectifs de 25 et 110 ;
- de certifier 1 896 localités fin de défécation dans la nature contre une cible fixée à 1 500 ;
- de maîtriser l'épidémie de choléra au Bénin qui a sévi au cours de l'année 2016.

24. Les réalisations du plan de travail convenu pour l'année 2016 au niveau de cet axe de coopération affichent un taux d'exécution physique de 71,73% et un taux financier de 78,04%.

En termes de performance, 63,6% des indicateurs de suivi des produits de l'Effet 2 ont atteint les objectifs fixés pour 2016. Cependant, au niveau des indicateurs de suivi de l'Effet 2, la tendance reste mitigée telle que démontrée dans le tableau 6, avec seulement 33% sur la bonne trajectoire.

Tableau 5 : Taux d'exécution de l'Effet 2 de l'UNDAF		
	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financier
Produit 2.1	60,32%	64,04%
Produit 2.2	71,47%	81,28%
Produit 2.3	91,96%	87,16%
Total	70,05%	77,49%

Source : Plateforme de suivi en ligne de l'UNDAF 2014-2018

Figure 2 : Taux de réalisation des indicateurs de suivi des produits de l'Effet 2

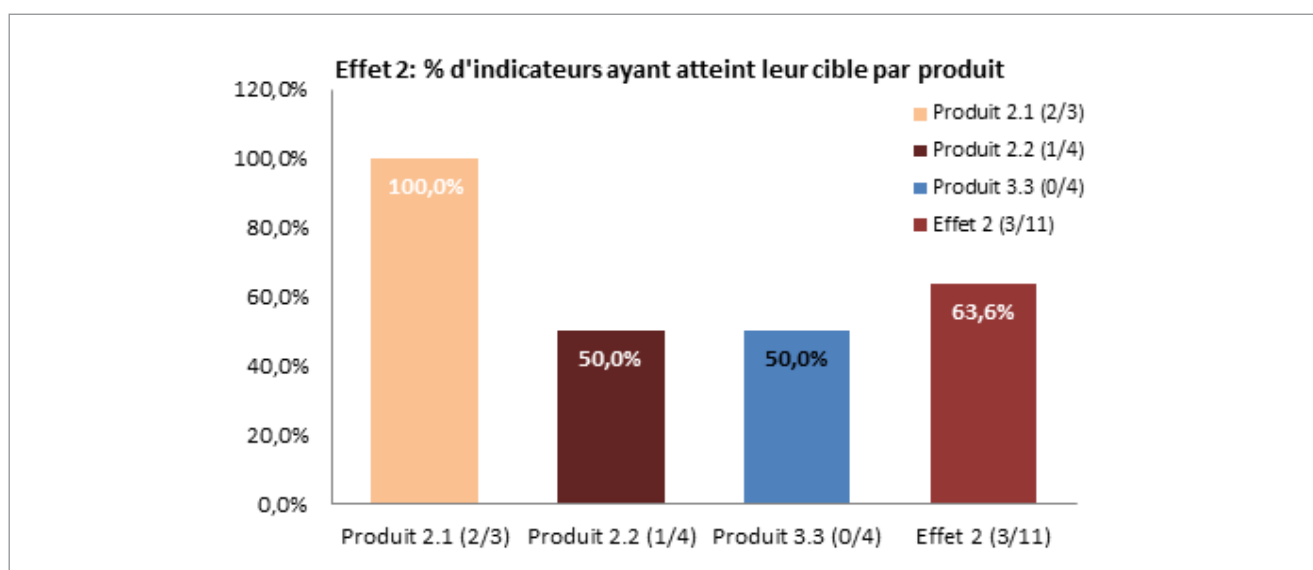


Tableau 6 : Indicateurs de suivi de l'Effet 2				
Indicateurs	Référence		Situation actuelle	CIBLE 2018
Taux d'accouchements assistés par des personnels qualifiés (médecins, infirmiers, sages-femmes)	80,9%		72,2%	85%
Prévalence contraceptive des méthodes modernes	7,9%		12,5 %	16%
Taux des besoins non satisfaits en PF	33%			30%
Taux d'utilisation des préservatifs chez des personnes ayant des partenaires multiples	Femmes : 30,1%		28,10%	
	Hommes : 19,9%		22,9%	
Proportion d'enfants (par sexe) vaccinés contre la rougeole avant leur premier anniversaire	70,0%		65,1%	80%
Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant	7,6%			< 5%
Proportion d'enfants (par sexe) de 6 à 59 mois présentant la malnutrition aigue	Total	5,2%	4,7%	5,0%
	Filles	4,8%		4,0%
	Garçons	5,5%	7,2%	5,0%
Pourcentage de ménages dans lesquels l'endroit pour se laver les mains a été observé	31,1%		8,4%	
Taux de couverture des ménages en ouvrage d'évacuation des excréta	50,0%		52%	60,0%

Source :

Les avancées au niveau de l'Éducation de base

25. Le Gouvernement du Bénin et les agences du SNU, dans le cadre du troisième axe de coopération sur l'éducation de base, se sont convenus d'atteindre l'Effet 3, « D'ici fin 2018, les filles et les garçons de 3 à 17 ans, notamment ceux des groupes sous- scolarisés, ont un accès accru et achèvent une éducation de base de qualité ».

26. Au cours de l'année 2016, les principales réalisations se résument comme suit :

- Les communes de Zakpota et de So-Ava ont été appuyées pour l'intégration des politiques et stratégies éducatives dans leur PDC (Plan de Développement Communal) ;
- La politique nationale d'alimentation scolaire est disponible et en cours de mise en œuvre ;
- La politique de formation des enseignants est disponible ;
- Neuf circonscriptions scolaires ont été appuyées dans la mise en place de système d'informations fonctionnel ;
- La proportion d'écoles ayant bénéficié de cantines scolaires dans les communes ciblées est de 33,23% contre un objectif de 37% ;
- La proportion d'écoles ayant des latrines séparées et des dispositifs de lave-mains s'est établie à 60% pour une cible fixée à 60%

27. En somme, concernant l'axe de coopération sur l'éducation, le plan de travail convenu avec le Gouvernement pour l'année 2016 affiche un taux d'exécution physique de 71,73% et un taux d'exécution financière de 78,04%. Près de 66,7% des indicateurs de suivi des produits de cet axe de coopération se sont inscrits en amélioration et ont atteint les objectifs fixés pour l'année 2016. Il en est de même pour les indicateurs de suivi de l'Effet 3, affichant un niveau de réalisation de 66,6% (Tableau n°8), indiquant ainsi une bonne tendance de la contribution des Nations Unies à l'éducation de base.

Tableau 7 : Taux d'exécution de l'Effet 3 de l'UNDAF

	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financier
Produit 3.1	50,12%	50,12%
Produit 3.2	81,08%	75,61%
Total	66,00%	74,57%

Source : plateforme de suivi en ligne de l'UNDAF 2014-2018

Figure 3 : Taux de réalisation des indicateurs de suivi des produits de l'Effet 3

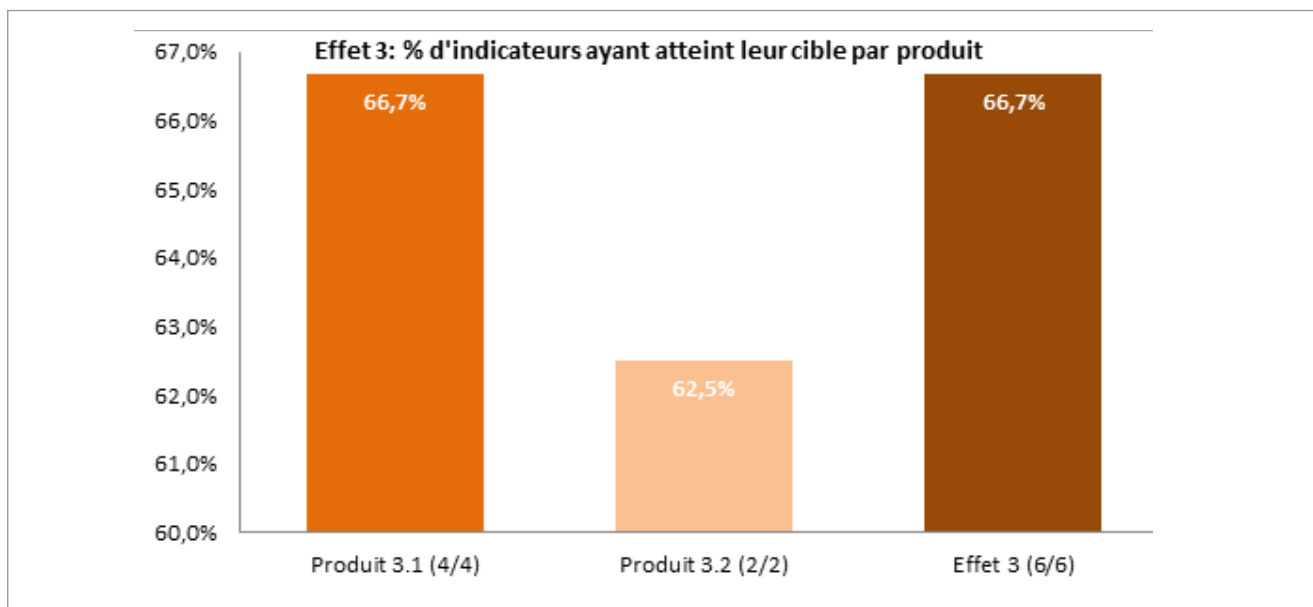


Tableau 8 : Indicateurs de suivi de l'Effet 3

Indicateurs	Références		Situation actuelle	Cibles 2018
	Total	55,8%		
Taux net de Scolarisation désagrégé par sexe dans les communes d'intervention	Total	55,8%	57.1%	75,0%
	Filles	56,2%	57.0%	75,0%
	Garçons	55,4%	57.4%	75,0%
Taux d'achèvement du primaire désagrégé par sexe dans les communes d'intervention	Total	38,6%	58.0%	75,0%
	Filles	37,6%	57.7%	75,0%
	Garçons	39,5%	58.3%	75,0%
Proportion d'enfants (filles et garçons) de 6 à 17 ans hors de l'école dans les communes d'intervention	Total	68,4%	N/D	60,0%
	Filles	70,3%	N/D	60,0%
	Garçons	66,6%	N/D	60,0%

Source :

II. 4.

Les avancées au niveau de la protection contre la vulnérabilité sociale, les violences et les abus

28. Le Gouvernement du Bénin et le SNU, à travers le quatrième axe de coopération sur la protection contre la vulnérabilité sociales, les violences et les abus, vise l'atteinte de l'Effet 4 « : D'ici à fin 2018, les enfants, les adolescent(e)s et les femmes, notamment les plus vulnérables, évitent les comportements à risque, ont un accès et utilisent davantage les services de protection contre les abus, les violences et l'exploitation, et les communautés adoptent des pratiques sociales conformes aux droits humains ».

29. Les principales réalisations au cours de l'année 2016 sur cet axe de coopération ont permis, entre autres :

- la mise en place d'une politique et d'un plan d'action de protection de l'enfant ;
- la mise en place des Comités de protection de l'enfant (dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant - PNPE) chargés de la coordination et du suivi des interventions de la protection de l'enfant au niveau national, déconcentré et décentralisé ;

- la dissémination du code de l'enfant et ses décrets d'application ;
- la mise en place d'un mécanisme d'application des lois favorables à l'égalité des sexes et aux droits en matière de procréation ;
- la mise en place d'un programme national multisectoriel intégrant la prévention, la réduction de la violence sexiste et la prise en charge de ses conséquences ;
- la sensibilisation de près de 24 organisations et de réseaux de la société civile dans le cadre de la lutte contre les violences et abus

86,46%. En ce qui concerne la performance au niveau des produits, 63,6 % des indicateurs de suivi ont atteint les cibles fixées pour 2016. La tendance vers l'atteinte des indicateurs de suivi de l'Effet 4 reste mitigée (Tableau 10°). La non-disponibilité de plusieurs indicateurs de suivi de l'Effet 4 appelle à une révision globale du cadre de mesure des résultats et son alignement sur le suivi des ODD, en particulier l'ODD 5 sur l'égalité entre les sexes et l'ODD 10 sur la réduction des inégalités.

30. La mise en œuvre du plan de travail 2016 de l'Effet 4 a atteint un taux d'exécution physique de 73,26% et un taux d'exécution financière de

Tableau 9 : Taux d'exécution de l'Effet 4 de l'UNDAF

	Taux d'exécution Physique	Taux d'exécution financier
Produit 4.1	78,64%	85,39%
Produit 4.2	70,08%	54,13%
Produit 4.3	73,55%	61,66%
Total	73,75%	67,06%

Source : Plateforme de suivi de l'UNDAF

Figure 4 : Taux de réalisation des indicateurs de suivi des produits de l'Effet 4

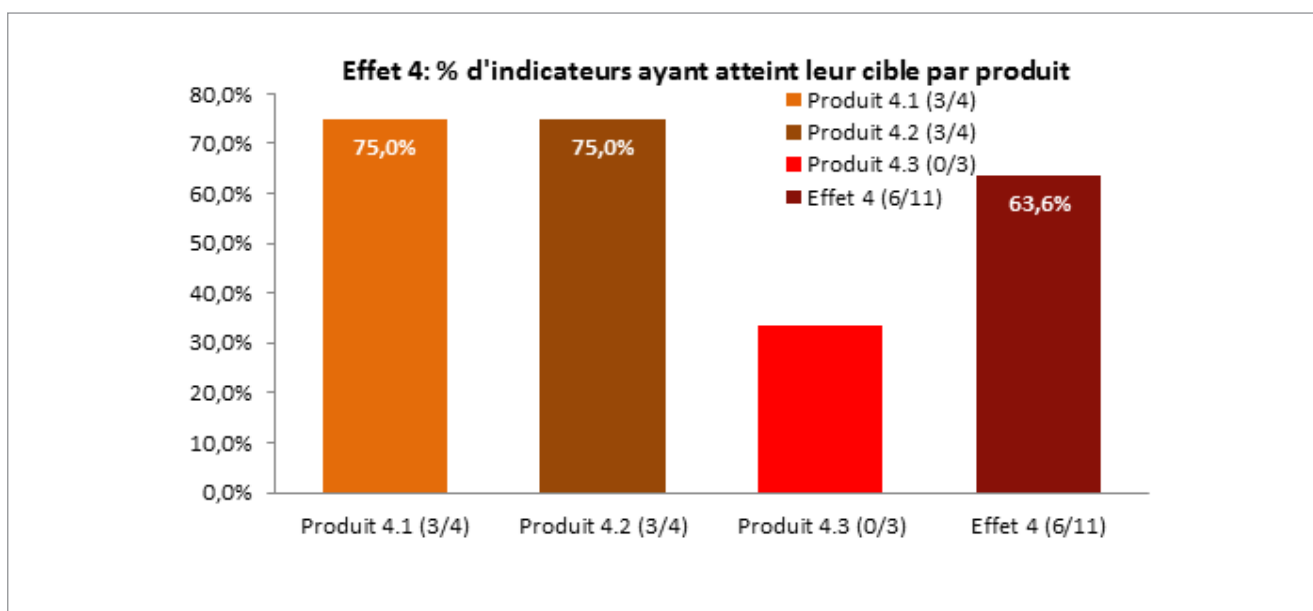


Tableau 10 : Indicateurs de suivi de l'Effet 4

Indicateurs	Référence	Situation actuelle	Cible 2018
Proportion de communes d'intervention offrant les services de qualité selon les normes requises	0,00%		50,00%
Nombre de personnes à risque et victimes (garçons, filles, femmes) qui utilisent les services d'assistance sociale (CPS, police, gendarmerie, santé, ONG, etc.)	31 826		50 000
Proportion d'enfants (filles et garçons), de 5 à 17 ans, victimes de travail	Total	26,00%	20,00%
	Fille	28,00%	20,00%
	Garçon	24,00%	20,00%
Taux d'enregistrement de faits d'Etat Civil (naissance, décès et mariage)	80,00%		90,00%

Source : Plateforme de suivi en ligne de l'UNDAF

II. 5.

Les avancées au niveau de la gouvernance, la participation et la décentralisation

31. Le Gouvernement du Bénin et le SNU, à travers le cinquième axe de coopération sur la gouvernance, la participation et la décentralisation, visa l'atteinte de l'Effet 5 : « D'ici fin 2018, les institutions nationales et locales appliquent les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable ».

32. Pour l'année 2016, la mise en œuvre du plan de travail annuel de l'Effet 5 a permis de principales réalisations, incluant entre autres :

- La finalisation des rapports et la dissémination des enquêtes majeures (RGPH4, MICS, EMICoV)
- La finalisation du plan stratégique de l'Assemblée Nationale et l'organisation d'une table ronde pour son financement ;
- La mise en place d'une base de données socioéconomique désagrégée selon le genre dans six communes d'intervention (Gogounou, Karimama, Malanville, Ségbana, Sô-Ava et Za-Kpota) ;
- L'actualisation du guide méthodologique d'élaboration des stratégies sectorielles qui est actuellement en instance de validation ;
- L'appui à la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) et à la plateforme des Organisations de la Société Civile dans le cadre de l'organisation de l'élection présidentielle ;
- L'appui aux organisations de la société civile dans la promotion de la paix et du dialogue interreligieux ;

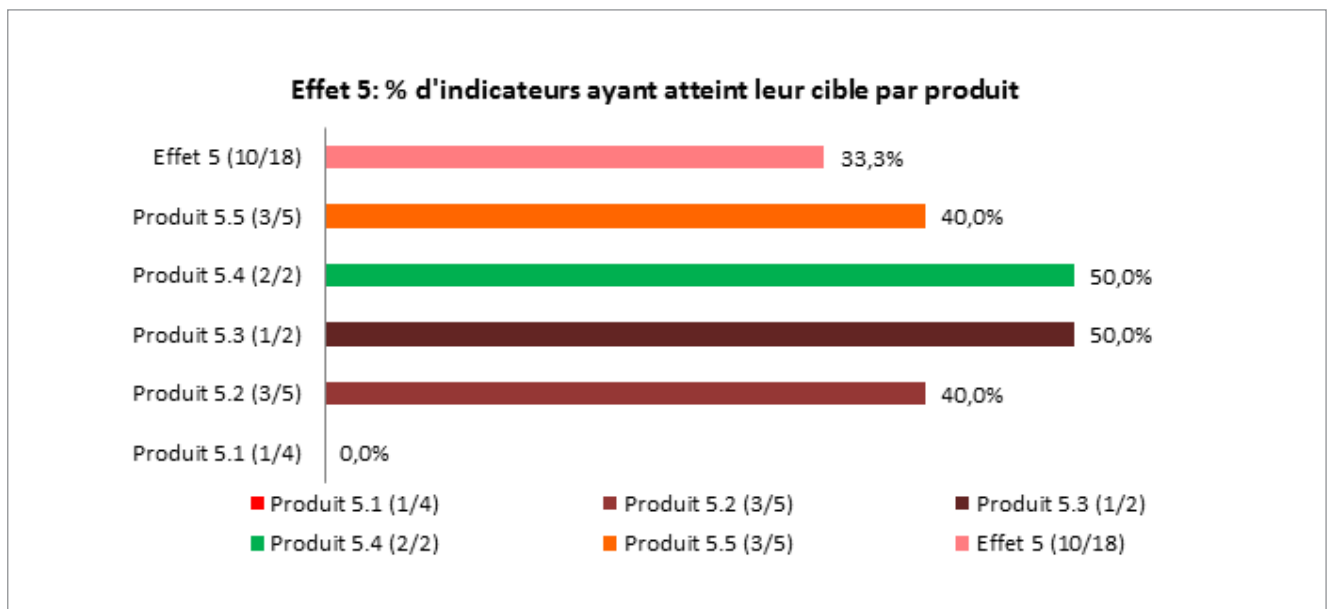
- La sensibilisation de toutes les parties prenantes au processus de développement du Bénin sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables.

33. Au total, 53,19% des ressources planifiées de l'Effet 5 pour l'année 2016 ont été exécutées et le taux d'exécution physique a atteint 42,53%. Au niveau des produits, 33,3% des indicateurs de suivi ont atteint les objectifs fixés pour 2016, tandis que la situation des indicateurs de mesures de l'atteinte de l'effet affiche un niveau de réalisation de 50% (Tableau 12).

Tableau 11 : Taux d'exécution de l'Effet 5		
	Taux d'exécution Physique	Taux d'exécution financier
Produit 5.1	30,49%	37,41%
Produit 5.2	54,26%	56,68%
Produit 5.3	40,32%	31,94%
Produit 5.4	49,09%	99,41%
Produit 5.5	36,86%	40,51%
Total	42,53 %	53,19%

Source : Plateforme de suivi en ligne de l'UNDAF

Figure 5 : Taux de réalisation des indicateurs de suivi de l'Effet5



Progrès vers les six effets de l'UNDAF et contribution du SNU

Tableau 12 : Indicateurs de suivi de l'Effet 5				
	Reference	Situation actuelle	Cible 2018	Tendance
Taux d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources propres du BGE (base ordonnancement) dans les secteurs sociaux (Education, Santé, Famille, Justice, Eau, Agriculture)	51,59	75,93	75	+
Taux d'exécution des budgets d'investissement des communes retenues	45,02			
Nombre de lois de règlement votées par le Parlement	11	12	12	+
Taux de représentativité des femmes dans les assemblées élues (Parlement et Conseils communaux)	Parlement : 4,80	4,80	10%	
	CC : 8,43%	8,43%	10%	
Proportion de communes d'intervention disposant du Tableau de Bord Social (TBS)	67%	100%	83%	+

II. 6.

Les avancées au niveau l'environnement, gestion des crises et catastrophes et changements climatiques

34. Le Gouvernement du Bénin et le SNU, à travers le cinquième axe de coopération sur l'environnement, la gestion des crises et catastrophes et les changements climatiques, visent à atteindre l'Effet 5 : « D'ici à fin 2018, les Institutions et les populations des communes d'intervention assurent une meilleure gestion de l'environnement, des ressources naturelles et énergétiques, du cadre de vie, des conséquences des changements climatiques, des crises et catastrophes naturelles ».

35. La mise en œuvre du plan de travail annuel relatif à l'Effet 5 a permis plusieurs réalisations principales, entre autres :

- l'appui technique au Gouvernement pour accompagner la signature et la ratification de l'accord de Paris sur les Changements Climatiques ;
- l'appui technique pour la préparation du projet du Bénin au Fonds Vert pour le Climat ;
- l'élaboration et l'opérationnalisation de près de 123 outils de gestion (documents de politiques, de stratégie, plan d'action, document de gestion par sous-secteur), contre un objectif fixé à 100 ;
- le renforcement de 84% des communes dans la gestion des ressources naturelles, énergétiques et du cadre de vie ;
- le reboisement ou restauration de 36,01% de

l'espace national ;

- la mise à disposition d'équipements de mesure agro-climatique et hydrologiques pour 65% des communes ;
- le renforcement de capacités des 100% des cadres ou techniciens ciblées à donner l'alerte précoce avant une crise climatique ou une catastrophe ;
- la formation à l'utilisation des itinéraires techniques adaptés aux changements climatiques de 100% des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs ciblés ;

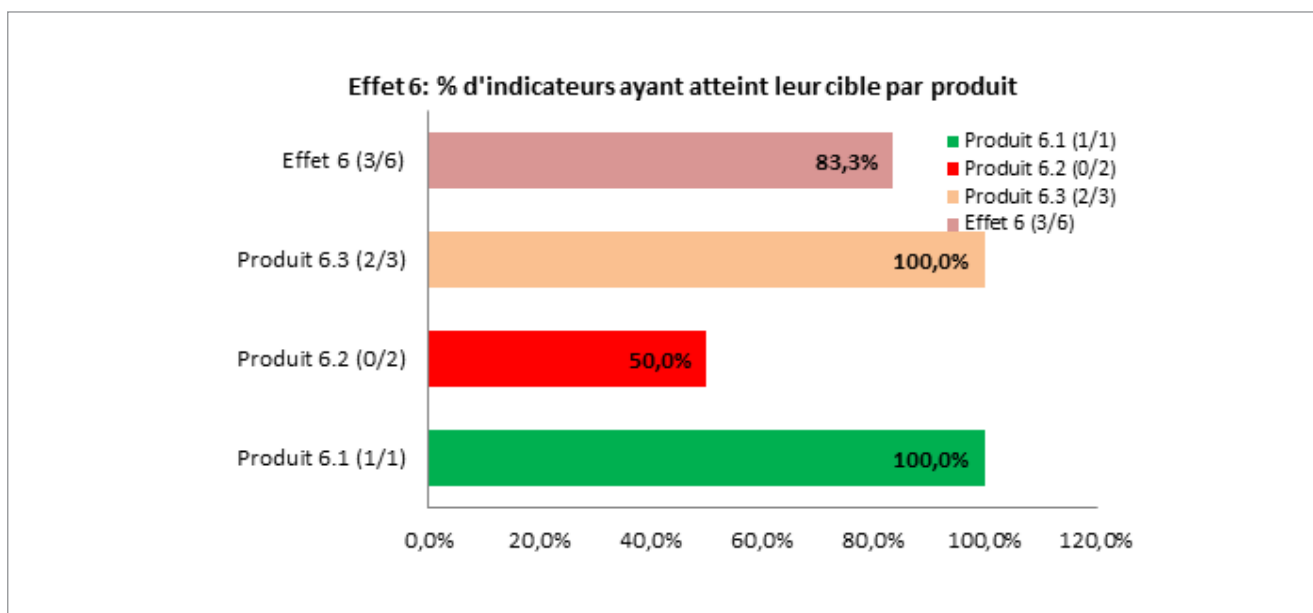
36. Le taux d'exécution physique du plan de travail de l'Effet 6 a atteint 48,75% et le taux d'exécution financière 58,68%. Au niveau des produits, 83,3% des indicateurs de suivi ont atteint les objectifs fixés pour l'année 2016. Pour l'atteinte des indicateurs de suivi de l'Effet, près de 14% se sont inscrits en amélioration par rapport à la valeur de référence. Au niveau de l'Effet 6, il convient de revoir également le cadre de mesure des résultats en visant l'atteinte de l'ODD 11 portant sur les villes et communautés durables, l'ODD 13 sur la lutte contre le changement climatique, et l'ODD 14 sur la vie aquatique et sur la vie terrestre.

Le Fonds vert pour le climat est un mécanisme financier de l'Organisation des Nations unies, rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il a pour objectif de réaliser le transfert de fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables afin de mettre en place des projets pour combattre les effets des changements climatiques.

Tableau 13 : Taux d'exécution de l'Effet 6		
	Taux d'exécution physique	Taux financier
Produit 6.1	68,41%	93,84 %
Produit 6.2	50,38%	48,30%
Produit 6.3	44,44%	33,90%
Total	48,75%	58,68%

Source : Plateforme de suivi de l'UNDAF 2014-2018

Figure 6 : Taux de réalisation des indicateurs de suivi des produits de l'Effet 6



Progres vers les six effets de l'UNDAF et contribution du SNU

Tableau 14 : Indicateurs de suivi de l'Effet 6

Indicateurs d'Effet		Valeur référence 2015	Réalisation 2016
1	Taux d'exécution physique du Plan de Contingence Nationale	24%	39%
2	Proportion de ménages évacuant les ordures par la voirie publique, privée et ONG	16,9%	13,3%
3	Proportion de ménages utilisant les combustibles solides pour la cuisson	91,98%	87,50%
4	Proportion de zones forestières protégées	12,5%	12,5%
5	Taux de reboisement	10%	10%
6	Proportion d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs ayant adopté des itinéraires techniques adaptés aux changements climatiques	17%	17%
7	Taux de perte des récoltes lié aux aléas climatiques	45%	45%

Source : Plateforme de suivi en ligne de l'UNDAF

II. 7.

Synthèse

37. Au total, au cours de l'année 2016, sur les 39 millions de dollars US de ressources planifiées, plus de 24 millions de dollars US ont été dépensés, soit un taux d'exécution de 61,02%.

38. L'analyse de la performance, à travers les indicateurs de suivi, montre globalement une tendance mitigée pour l'atteinte des six Effets attendus de l'UNDAF. Cependant, d'importants

acquis ont été enregistrés dans le domaine de la Croissance inclusive, de l'éducation de base, de la gouvernance et dans la prise en compte de la problématique des changements climatiques. Ces acquis doivent être consolidés dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Bénin Révélé » et des ODD. Aussi, une révision du cadre de mesures des résultats aligné sur le suivi des ODD est-elle à recommander pour assurer un meilleur alignement et un meilleur suivi des ODD.


OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**




Rapport de Progrès 2016

Avancées

Dans la mise en oeuvre de
l'initiative Unis Dans l'Action

III.

AVANCEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE UNIS DANS L'ACTION

39. Après six années d'adhésion du Bénin en tant que pays volontaire de la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies connue sous « Delivering as One » (DaO), des résultats encourageants ont été enregistrés. En effet, le Bénin est actuellement classé en deuxième position parmi les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre par l'UNDG dans la mise en œuvre de la réforme. Cette classification est basée sur les procédures d'opérationnalisation standard

de la réforme qui reposent sur six piliers, à savoir i) l'appropriation nationale, ii) le programme unique, iii) le cadre budgétaire unique, iv) le responsable unique, v) les opérations communes et vi) la communication commune. Ces axes sont structurés autour de 15 éléments essentiels sur lesquels le SNU Bénin a enregistré la performance indiquée dans l'annexe 2.



1.

L'appropriation nationale

40. L'appropriation nationale de la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » a évolué d'une manière positive. L'Unité de Gestion et de Coordination de l'UNDAF mise en place auprès du Ministère d'Etat chargé du Plan et du Développement a joué pleinement son rôle pour veiller au leadership du Gouvernement dans la mise en œuvre de l'UNDAF.

41. Plus spécifiquement l'appropriation nationale, s'est concrétisée au cours de l'année 2016 à travers plusieurs événements clés, entre autres :

- **la signature du Plan de Travail Annuel 2016 de l'UNDAF** au cours du mois de février entre le Premier Ministre du Bénin et le Coordonnateur Résident du Système

des Nations Unies, marquant ainsi l'engagement conjoint des deux entités dans la mise en œuvre de l'UNDAF ;

- **l'Organisation des revues semestrielles sous le leadership du Gouvernement** : Deux revues semestrielles du PTA de l'UNDAF ont été tenues au cours de l'année (juillet et décembre) sous le leadership des Ministres ou des Secrétaires Généraux et les chefs d'agences du SNU, également chefs de file de chacun des six axes de coopération de l'UNDAF ;

- **la participation du Ministre d'Etat du Plan et du Développement à la session introductive de la retraite annuelle de l'Equipe le 8 décembre**. Elle a été une occasion pour le Gouvernement de partager avec les Chefs d'agences les réflexions stratégiques sur le renforcement de la collaboration entre le Gouvernement et le SNU et également de discuter sur l'alignement des actions du SNU sur les priorités nationales déclinées dans le Programme d'Action Gouvernementale ;

- **la tenue de la troisième session du comité d'orientation et de pilotage de l'UNDAF le 13 décembre**, sous la présidence du Ministère d'Etat chargé du plan et du développement et du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies. Cette session a permis de recueillir les orientations des Ministres et les aspirations de la société civile pour la formulation du plan de travail 2017 ;

- **L'organisation conjointe avec plusieurs membres du Gouvernement⁶ et tous les chefs d'agence le 21 Octobre 2016, d'un point d'échange avec les Médias sur la mise en œuvre des ODD au Bénin** Cette séance a permis le renforcement de l'appropriation nationale des Objectifs de Développement Durable.

III. 2.

Le Programme Unique

42. L'UNDAF constitue le Programme Unique du SNU au Bénin. Il permet au Système des Nations Unies de disposer d'un cadre d'appui commun au Gouvernement aligné sur les priorités nationales, et ainsi, de contribuer aux réponses aux défis et problèmes de développement du pays.

43. Pour la mise en œuvre de l'UNDAF, le Gouvernement et le Coordonnateur Résident signe annuellement un Plan de travail qui retrace par axe de coopération les principales actions à mener.

6- Il s'agit du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération ; Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle – représentant également le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement ; Ministre de l'enseignement maternel et primaire ; Ministre de la santé ; représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche)

44. Le suivi de la mise en œuvre de ce plan de travail annuel s'est fait notamment à travers les revues semestrielles et les revues annuelles des six Effets de l'UNDAF. Pour chacun des Effets de l'UNDAF, la conduite de chaque revue est assurée par le Ministère chef de file, avec l'appui de l'agence leader de la thématique au niveau du SNU. Aussi, la plateforme de suivi en ligne mise en place en 2015 a-t-elle favorisé le suivi, la transparence et la redevabilité du processus, permettant au public d'être informé en temps réel des taux d'exécution physique et financière du plan de travail annuel de l'UNDAF.

45. Par ailleurs, le Gouvernement et le SNU ont lancé au cours de l'année 2016 le processus l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF. L'objectif était d'une part de s'assurer que les activités du SNU répondent d'une manière efficace et efficiente aux priorités de développements déclinés par le nouveau Gouvernement. , et d'autre part de cohérence et une durabilité des interventions.

46. L'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF ont permis de recueillir les principales recommandations qui se résument comme suit:

- procéder à une actualisation du plan d'actions commun de l'UNDAF 2014-2018, pour le reste de sa période de mise en œuvre, par la prise en compte des ODD, notamment les ODD 9, 11 et 12 ;
- renforcer les capacités techniques de l'ensemble des acteurs, notamment des administrateurs de programme, des partenaires de projets et de l'UGC-UNDAF sur la gestion axée sur les résultats, incluant la gestion des risques ;
- actualiser le cadre de mesure des résultats par la prise en compte des indicateurs de suivi des ODD, la révision à la baisse du nombre d'indicateurs, si nécessaire et la définition d'indicateurs intermédiaires ; (iv) redynamiser le

dispositif de suivi et d'évaluation à tous les niveaux sous le leadership de l'UGC/UNDAF ;

- exploiter convenablement les informations recueillies dans le cadre de la collecte des aspirations et opinions des populations des zones d'intervention des agences du SNU par le biais de la plate-forme y afférente ;
- harmoniser l'ensemble des documents de programmes et projets conjoints avec les documents de politiques et procédures de l'UNDAF en matière de formulation, planification, suivi-évaluation et mutualisation des ressources additionnelles conjointes ;
- mettre en œuvre le plan d'actions de la stratégie de mobilisation de ressources en veillant particulièrement à l'implication de la partie nationale et en supportant le développement des liens entre le SNU et l'Etat, les PTF et le secteur privé ;
- renforcer l'appropriation nationale par la mise en place d'une stratégie de capitalisation, de documentation et de pérennisation des acquis.

47. En termes de projets conjoints, cinq projets conjoints sont en cours de mise en œuvre, à savoir :

- le projet sur renforcement du système d'informations statistiques (PCRSIS) ;
- le projet sur l'élimination des violences basées sur le genre et la promotion des droits humains (PCEVG-DH) ;
- le projet d'amélioration de la sécurité alimentaire et du renforcement des capacités communicatives, relationnelles et du leadership des femmes dans les communes d'Aplahoue, de Djakotome et de Dogbo au Bénin ;

7- Le point de la mise en œuvre est présenté dans la partie II du présent rapport

8- <http://www.suivi-undaf-benin.org/>

- le projet conjoint de lutte contre la malnutrition chronique dans les communes rurales de Malanville et Karimama ;
- Le programme conjoint de lutte contre le VIH/ SIDA.

48. D'autres projets conjoints ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration en vue d'une mobilisation de ressources, à savoir, le projet conjoint sur la sécurité humaine dans les zones frontalières, le projet conjoint sur l'emploi et le projet conjoint sur les droits des personnes handicapées à être soumis à l'UNPRPD pour financement en janvier 2017.

III. 3.

Le cadre budgétaire commun

49. Le SNU Benin dispose d'un cadre budgétaire permettant une utilisation stratégique de ses ressources. Ce cadre permet au SNU de donner aux partenaires gouvernementaux, techniques et financiers, un aperçu des activités de chaque agence, de leur financement et des écarts qui peuvent en découler.

Tableau 15 : Budget consolidé par Effet pour l'UNDAF 2014-2018 (en millions de dollars US)

	AGENCES CONCERNEES	Budget Indicatif¹ (UNDAF 2014-2018)	Ressources dépensées entre 2014 et 2016²	Gap de financement à mobiliser (2017-2018)
Effet 1	<i>FAO, PNUD, UNCDF, UNFPA, BIT, ONUDI</i>	108,20	11,704	96,496
Effet 2	<i>OMS, UNICEF, UNFPA, ONUSIDA, PAM, FAO</i>	33,28	31,887	1,393
Effet 3	<i>UNESCO, UNICEF, PAM, ONUSIDA</i>	39,41	10,001	29,409
Effet 4	<i>UNFPA, PNUD, UNICEF, BIT, ONUSIDA, UNCDF</i>	18,05	4,606	13,444
Effet 5	<i>PNUD, UNCDF, UNFPA, UNICEF,</i>	58,80	8,944	49,856
Effet 6	<i>PNUD, UNFPA, UNICEF, UNCDF, OMS, ONUSIDA, PAM, FAO</i>	42,30	15,115	27,185
Total		300,18	82,257	217,783

¹ Exclut les ressources de la Banque Mondiale.

² Pour 2016, les chiffres correspondent aux ressources planifiées (source : PTA UNDAF 2016).

Source : Rapport de Progrès de l'UNDAF 2015 et stratégie de mobilisation de ressources mise à jour 2016.

50. L'analyse du cadre budgétaire montre que des efforts de mobilisation de ressources restent à faire pour l'atteinte des objectifs de l'UNDAF. Près de 217 millions de dollars US, soit plus de 70% des ressources budgétisées, sont à mobiliser pour la période 2017-2018. Pour faire face à ce défi et répondre d'une manière efficace et efficiente, le SNU Bénin dispose d'une stratégie de mobilisation de ressources qui a été revue et mise à jour au cours de 2016. Elle est structurée autour de quatre axes d'intervention, à savoir, i) le renforcement de la mobilisation des partenaires

traditionnels pour le financement de l'UNDAF y compris les fonds verticaux, notamment le Fonds Vert pour le Climat et le Fonds pour l'Environnement Mondial; ii) la diversification des sources de financement vers de nouveaux partenaires (coopération sud-sud, secteur privé, gouvernement cost-sharing, pooled funding, entre autres) ; iii) la consolidation du rôle du SNU dans la coordination de l'aide ; et iv) le renforcement de la visibilité du SNU.

Le responsable unique

51. Le principe de responsable unique a été renforcé au cours de l'année 2016 malgré les changements de membres de l'Equipe Pays. Le Coordonnateur Résident mène de manière participative et collégiale la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action », tout en demeurant garant auprès du Gouvernement et des Agences des Nations Unies du bon fonctionnement du SNU.

52. Sous le leadership du Coordonnateur Résident, des réunions mensuelles de l'Equipe Pays ont été tenues, contribuant à la mise en œuvre de son plan d'action annuel dont le suivi est assuré par le Bureau du Coordonnateur Résident.

53. La retraite annuelle 2016 de l'Equipe Pays a été tenue du 8 au 9 décembre 2016 avec la participation du Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement. Elle a eu pour thème principal : « Mettre en œuvre les ODD en bonne coordination et cohérence ». Les recommandations issues de cette retraite, sont structurées autour des points principaux tels que :

- le renforcement de la collaboration entre le Gouvernement et le SNU et l'accompagnement du Gouvernement dans la mise en œuvre du Programme d'actions du Gouvernement ;
- l'identification des actions clés pour le rapportage de l'Equipe Pays ;
- l'orientation des groupes principaux (Comité Programme, groupe de gestion des opérations - OMT, INFOCOM) dans les actions à mener relatif aux ODD et pour maintenir le cap dans la mise en œuvre de la réforme ;
- l'identification des actions spécifiques à mener par les membres de l'Equipe Pays pour appuyer les groupes principaux (Comité Programme, groupe de gestion des opérations - OMT, INFOCOM) ;
- l'adoption du nouveau code de bonne conduite de l'Equipe Pays.



III. 5.

Les opérations communes

54. Au niveau du piler sur les opérations communes, des avancées notables ont été enregistrées grâce à la mise en œuvre du Business Opération Strategy 2015-2018 qui a été signée en 2015 par neuf agences, à savoir, la FAO, l'OMS, l'ONUSIDA, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'UNHCR et l'UNICEF. Le BOS du Bénin repose sur quatre axes majeurs : les achats, les finances, la TIC, les ressources humaines et vise principalement :

- La réduction des coûts qui inclut : la diminution de la duplication des processus au niveau des agences en assurant le service à travers un seul canal plutôt qu'en le décentralisant au niveau des agences ; la réduction des coûts de transaction (temps passé aux activités) pour les Nations Unies et les partenaires, y compris le Gouvernement, du fait de l'harmonisation des procédures opérationnelles et d'accords permanents avec des fournisseurs; la mise en avant des positions de négociation des Nations Unies lors de la passation de marchés de biens en grandes quantités.
- L'amélioration de la qualité des services des prestataires par la passation conjointe de marchés en gros volumes. Les Nations Unies augmentent leur pouvoir de négociation avec le prestataire de services et améliorent ainsi leur capacité à contrôler et évaluer la qualité globale du service exécuté par ce prestataire.
- L'amélioration des liens entre les Programmes et les Opérations : en effet, le BOS permet d'identifier les opérations nécessaires pour l'exécution efficace des programmes et facilite l'intégration entre les opérations et le programme.

55. Au niveau des achats, en complément aux LTA (Long terms agreement) mis en place avec certains fournisseurs en 2015 dans les domaines (restauration, transit, voyage et entretien de véhicules), de nouveaux LTA ont été signés en 2016 dans les domaines de la maintenance des climatiseurs, la maintenance des groupes électrogènes, la location de véhicule, les travaux d'impression et la production audiovisuelle, l'assurance des véhicules. Par ailleurs, une plateforme en ligne a été développée pour calculer les gains générés dans l'utilisation des différents LTA.

56. Plus spécifiquement les principaux résultats enregistrés dans la mise en œuvre du BOS dans le domaine des achats se résument comme suit :

- le nombre de LTAs communs mis en place au cours de l'année 2016 est de 20 portant ainsi le nombre total de LTA commun à 30 (Tableau 16).
- 100 % des LTA signés sont utilisés au niveau des agences contre un objectif de 50%
- Les gains de la mise en place des 20 LTA sont estimés à 123 410 dollars US tableau 17

Tableau 16 : nombre de LTA communs des agences du SNU au Bénin

Domaine	Nombre de LTA commun du SNU
Voyage	3
Transit	3
Restauration	3
Entretien Véhicule	1
Location véhicule	3
Entretien Extincteur	1
Entretien groupes électrogènes	3
Entretien Climatiseur et équipements de froid	3
Assurance	3
Production audio visuelle	3
Interprétation /Traduction	1
Impression	3
Total	30

Tableau 17 : Synthèse des gains enregistrés dans la mise en œuvre du BOS

LTA	Gains enregistrés
Restauration	25625
Agences de voyages	30750
Transit	47765
Garage et réparation véhicules	19270
Total	123410

57. Au niveau des finances, les avancées enregistrées au cours de l'année 2016, ont porté sur la mise en œuvre du HACT, et la sélection de la Banque des Nations Unies.

58. Dans le cadre de la mise en œuvre du HACT, les activités réalisées comprennent notamment : i) la formation de 85 structures partenaires sur l'utilisation du formulaire FACE, ii) la micro évaluation complémentaire de près de 90 structures partenaires; iii) l'élaboration d'un manuel de procédure et de gestion administrative pour les structures partenaires.

59. Au niveau de la sélection de la Banque des Nations Unies, deux banques ont été retenues pour les opérations financières des Nations

Unies au Bénin à l'issue d'un processus d'appel d'offres.

60. Au niveau des TIC, il a été procédé à l'achat, l'installation des radios VHF, et l'installation des relais à Cotonou Abomey-Calavi et Ouidah.

61. Au niveau des Ressources Humaines, la base de données sur le e-roster des consultants du SNU a été mise en place. Cependant, son utilisation effective reste un défi pour l'OMT. Par ailleurs, la clinique des Nations unies a été dynamisée avec le recrutement d'un nouveau médecin en vue de favoriser le bien être du personnel. Des réflexions ont été engagées pour assurer l'autonomisation financière de la clinique.

III. 6.

La communication commune

62. La communication commune sur les résultats de développement impulsés par les Nations Unies est assurée par le groupe INFOCOM (composé des chargés de communication des différentes agences), présidé par le PNUD. Au cours de l'année 2016, plusieurs activités ont été réalisées, renforçant la visibilité de l'esprit « Unis dans l'action » des agences des Nations Unies.

63. La newsletter « Le Trait d'Union » a été produite sur une base trimestrielle. Cet outil de communication a permis à toutes les agences intervenant au SNU au Bénin de faire connaître des activités phares aux partenaires et au grand public. Le bulletin a également permis

de renforcer la visibilité des événements et des campagnes menées conjointement par les différentes agences (lutte contre l'épidémie de la fièvre Lassa, célébration de la journée internationale des femmes, etc.).

64. Des séances de renforcement de capacité des médias sur les Objectifs de Développement Durable ont été organisées avec l'appui du PNUD et en collaboration avec l'Union des Professionnels des Médias du Bénin. Au total, 110 établissements médiatiques ont pu acquérir des connaissances plus approfondies sur les ODD et sont capables de faire des plaidoyers et des reportages sur ce nouvel agenda de développement.

65. Pour une meilleure collaboration entre le SNU et les médias, le Ministère de la communication a organisé un atelier de réflexion sur le mécanisme de suivi des radios appuyé par l'UNICEF, avec la participation des agences du SNU (FAO et PNUD) et des représentants des radios. Cet événement a permis de voir comment amener effectivement les radios à mieux jouer leur rôle d'accompagnement des programmes de développement.

66. Comme convenu par l'Equipe Pays du SNU Bénin, trois journées statutaires (Journée Mondiale de la population, Journée des Nations Unies, Journée mondiale de lutte contre le SIDA) et la célébration de la semaine des Nations Unies ont été organisées conjointement bien qu'en début d'année, quatre journées, incluant la Journée de l'Environnement, ont été listées.

67. La célébration de la semaine des Nations Unies a été l'opportunité de tenir une rencontre avec la presse « l'ONU face à la presse » avec la participation du Coordonnateur Résident du SNU, Siaka Coulibaly, les Chefs d'agences (Banque Mondiale, FAO, OMS, ONUSIDA,

PAM, PNUD, UNFPA et UNICEF), entourés de plusieurs membres du Gouvernement (Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération ; Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle – représentant également le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement ; Ministre de l'enseignement maternel et primaire ; Ministre de la santé ; représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche). Une visite de terrain dans la commune de Dangbo ayant permis de constater la complémentarité des agences du SNU sur le terrain a également eu lieu à cette occasion.

68. Le site web et les réseaux sociaux du SNU Bénin ont été mis à jour régulièrement. A rappeler que le site du web du SNU Bénin a été migré sur la plateforme Adobe CQ5 du PNUD en 2015, cela permet de renforcer la sécurité du site. Le Bénin a été parmi les pays pilotes de cette migration et a constitué un exemple pour les pays francophones.

11- http://bj.one.un.org/content/unct/benin/fr/home/medias/2016-10-24_SNU-JNU.html



Rapport de Progrès 2016

Principales

Recommandations

IV. AVANCEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE UNIS DANS L'ACTION

69. Au terme de la troisième session du Comité d'Orientation et de Pilotage de l'UNDAF, les principales recommandations formulées portent sur i) l'alignement du Plan d'actions de l'UNDAF sur le PAG « Bénin révélé » ; ii) le renforcement de la mise en œuvre des ODD ; iii) le cadre de la mise en œuvre du « Delivering as One ».

70. Concernant l'alignement du Plan d'actions de l'UNDAF avec le PAG, il a été retenu :

Dans le domaine de la croissance inclusive, de :

- Apporter l'appui à la mise en œuvre des réformes à travers la réalisation des études sur l'opérationnalisation des pôles de développement agricole ;
- Appuyer l'élaboration et la fiabilité des statistiques agricoles ;
- Mettre en place d'un système de surveillance des maladies épidémiques à caractère zoonotiques.

Dans le domaine de l'éducation de base, de :

- Cibler toutes les 25 communes vulnérables contre 8 actuellement dans le cadre des interventions en faveur de l'enseignement maternel et primaire ;
- Elaborer et mettre en œuvre une politique continue de formation des enseignants.

Dans le domaine du genre et la lutte contre les abus, et de la protection sociale, de :

- veiller à la mise en œuvre de la stratégie d'implication des hommes sur les questions liées aux femmes ;
- la construction et la réhabilitation des centres de formation pour les handicapés ;
- Appuyer la mise en place et le financement de l'ARCH (assurance pour le renforcement du Capital humain), prévu dans le PAG.

Dans le domaine de la gouvernance, de :

- vulgariser des ODD tant au niveau national que local et l'implication de la société civile dans sa mise en œuvre ;
- accompagner la société civile pour le renforcement de la veille citoyenne ; et l'appui à la généralisation du suivi local participatif dans toutes les communes.

Dans le domaine de l'environnement et du Changement climatique, de :

- voir la contribution à la réduction du GAP énergétique ;
- Assurer une meilleure coordination dans la gestion des conventions environnementales ;
- Mettre en place des infrastructures résilientes aux changements climatiques
- Mettre en place des Programme villes durables et du Programme de reboisement intensif du territoire.

71. Concernant le renforcement de la mise en œuvre des ODD, il a été retenu de :

- Poursuivre le plaidoyer et la sensibilisation sur les ODD (au niveau du parlement et du secteur privé) ;
- Finaliser le cadre de suivi des ODD (mettre en place un outil de suivi des indicateurs des ODD) ;
- Appuyer le Gouvernement pour l'élaboration des autres instruments de planification (PND, Révision de la vision 2040).

- Renforcer les interventions dans les zones de convergence des Nations Unies ;

- Finaliser et partager la cartographie des interventions du SNU dans les zones de convergences ;

- Passer à l'échelle pour la mise en œuvre du BOS ;

- Développer un plan d'actions clair pour la mobilisation de ressources ;

- Faire des projets conjoints du SNU des instruments de mobilisation de ressources.

72. Dans le cadre de la mise en œuvre du « Delevering as one »

- Elaborer une feuille de route pour la prise en compte des recommandations de la revue à mi-parcours de l'UNDAF ;
- Revoir le cadre de mesure des résultats de l'UNDAF et l'aligner sur celui des ODD ;





Rapport de Progrès 2016
Annexes 1.0

Annexe1 : Liste des de suivi des produits

Effet : 1				
	Indicateurs	Référence	Cibles 2016	Réalisation 2016
Produit 1.1 :	1-Nombre de femmes formées à l'entrepreneuriat agricole	100	132	178
	Nombre de jeunes de 15-24 ans formé(e)s à l'entrepreneuriat agricole	1000	2627	1088
	2-Nombre de jeunes de 15-24 ans ayant reçu un appui matériel et financier pour créer des entreprises	450	2443	1976
	3-Nombre de femmes ayant reçu un appui matériel et financier pour créer des entreprises	45	3808	3563
	4-Nombre de producteurs, éleveurs et pêcheurs (H/F) formés sur les meilleures techniques de stockage et de transformation	ND	570	400
Produit 1.2 :	1-Nombre de structures de promotion de l'emploi et de financement appuyés au niveau local	3	2	142
	2-Nombre de jeunes entrepreneurs formé(e)s et accompagné(e)s à la création d'entreprises	150	3436	8055
Produit 1,3	Taux de couverture des besoins alimentaires			
Produit 1.4 :	1-Nombre de ménages (H/F) pauvres et vulnérables ayant bénéficié d'un appui pour la mise en place d'une AGR		70	4841
	4- Nombre de petits producteurs (H/F) ayant accédé au marché	0		1267
	6- Nombre d'infrastructures de stockage réalisées ou réhabilitées	0		119

Annexe1 : Liste des de suivi des produits

Effet : 2						
Résultats UNDAF / Axes d'intervention	Indicateurs	Références		Cible 2016	Sources/moyens de vérifications	Valeur atteinte 2016
Produit 2.1	Pourcentage de ménages dans lesquels l'endroit pour se laver les mains a été observé		31,1%		EDS	8,4% (MICS 2014)
	Taux de couverture des ménages en ouvrage d'évacuation des excréta		50,0%	60,0%	EDS	52%
	Existence d'un document de politique/stratégie pour le financement de la santé		OUI	oui		oui
	Existence d'un document de coordination et de suivi de la mise en œuvre des PIHI		OUI	oui		oui
	Nombre d'EEZS formés pour faire une planification basée sur les résultats		5	9	Rapport annuel de progrès UNICEF (dans les 9 Zones de notre programme de coopération Benn-Unicef).	9
	Proportion de formations sanitaires offrant les 6 interventions traceuses du PIHI (PF, vaccination CPN, PTME accouchement assisté, PEC/MAS)		37,0%	70,0%	Rapport annuel de progrès UNICEF (dans les 9 Zones de notre programme de coopération Benn-Unicef).	
	Nombre de FS offrant les sept (7) fonctions de SONUB		10	15	Rapport annuel de Progrès UNFPA	41
	Nombre de Soignants formés aux SONUB et SONUC		10	110	Rapport annuel de Progrès UNFPA	302
	Nombre total de spécialistes formé(e)s pour traiter les fistules obstétricales	Total	550	745	Rapport annuel de Progrès UNFPA (Indicateur reformulé)	
		Infirmiers et sage femmes	248	373		
		Aide soignant es	265	315		
	Nombre de localités certifiées Fin de Défection dans la Nature	Médecins	37	57		
		Total	500	1500	Rapport d'évaluation UNICEF (Indicateur reformulé)	1383

Annexe1 : Liste des de suivi des produits

Effet 2						
Résultats UNDAF / Axes d'intervention	Indicateurs	Références		Cible 2016	Sources/moyens de vérifications	Valeur atteinte 2016
	Pourcentage de ménages dans lesquels l'endroit pour se laver les mains a été observé		31,1%		EDS	8,4% (MICS 2014)
	Taux de couverture des ménages en ouvrage d'évacuation des excréta		50,0%	60,0%	EDS	52%
Produit 2.2	Existence d'un document de politique/stratégie pour le financement de la santé		OUI	oui		oui
	Existence d'un document de coordination et de suivi de la mise en œuvre des PIHI		OUI	oui		oui
	Nombre d'EEZS formés pour faire une planification basée sur les résultats		5	9	Rapport annuel de progrès UNICEF (dans les 9 Zones de notre programme de coopération Benn-Unicef).	9
Produit 2.3	Proportion de formations sanitaires offrant les 6 interventions traceuses du PIHI (PF, vaccination CPN, PTME accouchement assisté, PEC/MAS)		37,0%	70,0%	Rapport annuel de progrès UNICEF (dans les 9 Zones de notre programme de coopération Benn-Unicef).	
	Nombre de FS offrant les sept (7) fonctions de SONUB		10	15	Rapport annuel de Progrès UNFPA	41
	Nombre de Soignants formés aux SONUB et SONUC		10	110	Rapport annuel de Progrès UNFPA	302

Annexe1 : Liste des de suivi des produits						
Effet 2						
Résultats UNDAF / Axes d'intervention	Indicateurs	Références	Cible 2016	Sources/moyens de vérifications	Valeur atteinte 2016	
	Nombre total de spécialistes formé(e)s pour traiter les fistules obstétricales	Total	550	745	Rapport annuel de Progrès UNFPA (Indicateur reformulé)	
		Infirmiers et sage femmes	248	373		
		Aide soignantes	265	315		
		Médecins	37	57		
Produit 2.4	Nombre de localités certifiées Fin de Défection dans la Nature	Total	500	1500	Rapport d'évaluation UNICEF (Indicateur reformulé)	1383
	Proportion de mères d'enfants connaissant au moins deux signes de danger pour le recours précoce aux soins en cas de maladie de l'enfant		27,0%	70,0%	90% dans nos 09 ZS (19 communes)	
	Nombre de Structures offrant le Parquet Minimum d'Activités en SRAJ		2	11	Rapport annuel de Progrès UNFPA (indicateur compléter)	
	% de jeunes (filles et garçons de 15-24 ans) qui connaissent des moyens de prévention primaire du VIH		73,0%		Enquête de sérosurveillance de deuxième Génération (ESDG/PNLS/UNFPA/ONUSIDA)	

Annexe1 : Liste des de suivi des produits

Effet 3					
Produit	Indicateurs		Référence	Cible 2016	Résultat atteint en 2016
Produit 3.1.	Proportion de communes ayant intégré dans leur PDC les aspects relatifs aux politiques et stratégies éducatives		0/6	5/6	2/6
	Existence des documents de politique nationale d'alimentation scolaire		Non	Oui	Oui
	Existence de politique de formation des enseignants		Non	Oui	Oui
	Proportion de circonscriptions scolaires disposant d'un système d'information fonctionnel		0/9	9/9	9/9
Produit 3.2.	Proportion d'acteurs/actrices ayant bénéficié de formations pertinentes pour assurer l'accès, le maintien et la qualité de l'éducation dans les communes retenues	Total	0%	60%	48%
		Femme	0%	60%	45%
		Homme	0%	60%	50%
	Proportion d'écoles ayant bénéficié de cantines scolaires dans les communes retenues		28,0%	37,0%	33,23%
	Proportion d'enfants (Filles/garçons) ayant bénéficié de cantines scolaires	Total	26,0%	36,5%	30,37%
		Fille	25,8%	36,0%	30,58%
		Garçon	26,2%	37,0%	30,10%
Proportion d'écoles ayant des latrines séparées et des dispositifs de lave-mains		51,10%	60%	60%	

Annexe1 : Liste des de suivi des produits

Effet 4			
INDICATEURS DE SUIVI DU PRODUIT 1	REFERENCE	SITUATION ACTUELLE (2016)	CIBLE 2016
Existence d'une politique et d'un plan d'action de protection de l'enfant	Non	Oui	Oui
Existence de Comités de protection de l'enfant chargés (Cf PNPE) de la coordination et du suivi des interventions de la protection de l'enfant au niveau national, déconcentré et décentralisé	Non	Oui	Oui
Projet de code de l'enfant et ses décrets d'application disponibles et disséminés	Non	Oui	Oui
Existence de cellules focales genre fonctionnelles aux niveaux départemental et communal	Non	En cours (dans 2/6 départements)	Oui
Nombre de mécanisme d'application des lois favorables à l'égalité des sexes et aux droits en matière de procréation	0	1	1
Existence d'un document d'orientation, de directives et de procédures opérationnelles en matière de protection de l'enfant	Non	Non	Oui
Existence d'un programme national multisectoriel intégrant la prévention, la réduction de la violence sexiste et la prise en charge de ses conséquences	Non	Oui	Oui
Nombre d'agents non médicaux: CPS, OSC, forces de sécurité, justice et autres autorités politico-administratives formés en matière de protection contre les violences et abus	110	ND	240
Nombre d'organisations et de réseaux de la société civile qui sensibilisent et s'activent dans la lutte contre les violences et abus	12	24	20
Nombre de cas de violences, d'abus et d'exploitation déclarés	11.384	ND [12.396 (en 2014)]	16.000
Nombre de grossesses enregistrées en milieu scolaire		172	

Annexe1 : Liste des de suivi des produits

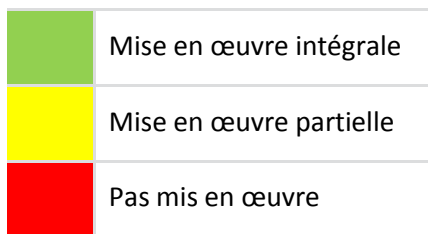
Effet 5				
	Indicateurs	2014	Cible 2016	Réalisation 2016
Produits 5.1:	Nombre de cadres (DPP, DRFM, Directeurs Techniques et chefs service suivi-évaluation) par ministères ciblés formés chaque année à l'utilisation des outils d'opérationnalisation du budget-programme y compris la budgétisation sociale et la budgétisation sensible au genre	2	10	0
	Nombre d'élus locaux et de personnels communaux de chaque commune d'intervention formés en maîtrise d'ouvrage communal	1	ND	0,0%
	Proportion de communes d'intervention disposant d'un système d'information territorial/communal	14%	25,97%	18,20%
	Existence d'une politique pénale de la justice pour Mineurs	Non	Oui	Non
Produit 5.2	Nombre de stratégies sectorielles élaborées ou mises à jour	5	9	5
	Nombre de rapports d'avancement de la SCRP	2	4	3
	Mise à jour régulière du système d'Information Statistique national prenant en compte l'équité et l'égalité de genre	Oui	Oui	Oui
	Disponibilité des rapports annuels de mise en œuvre des PDC	Oui	Oui	Oui
	Proportion de PDC ayant respecté les normes de qualité	0%	100%	97,4%
Produit 5.3	Disponibilité du Plan Stratégique de l'Assemblée Nationale	Non	Oui	OUI
	Nombre d'audits organisationnels d'institutions de la république réalisés	4	5	4
Produit 54	Proportion d'OSC partenaires formées sur les thématiques de développement	45%	1000,0%	100,0%
	Nombre d'OSC impliqués dans le cadre de dialogue favorisant l'apaisement du climat politique et social	10	10	12
Produit 5.5	Proportion d'acteurs clés de la justice dans les communes d'intervention formés pour mettre en œuvre les procédures et mécanismes appropriés facilitant l'accès des populations vulnérables à la justice	30%	70,0%	30,0%

Annexe1 : Liste des de suivi des produits

Effet 5				
	Indicateurs	2014	Cible 2016	Réalisation 2016
Produit 5.5	Proportion d'acteurs clés de la justice dans les communes d'intervention formés pour mettre en œuvre les procédures et mécanismes appropriés facilitant l'accès des populations vulnérables à la justice	30%	70,0%	30,0%
	Nombre de tribunaux amis des enfants	0	2	2
	Nombre d'unités de police / gendarmerie disposant de service de protection de l'enfant et de la femme	1	2	2
	Nombre de rapport pays et alternatifs soumis (OSC) sur la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) et la Charte Africaine des Droits et du Bien être de l'Enfant (CADBE)	0	1	0
	Nombre de communes utilisant les mécanismes de référence des enfants	2	2	0








Annexe1 : Liste des de suivi des produits

Effet 6				
	Indicateurs de produits	Valeur référence 2015	Réalisation 2016	Cible 2018
Produit n°6.1	Nombre d'outils de gestion élaborés et opérationnels (documents de politiques, de stratégie, plan d'action, document de gestion par sous-secteur)	100	123	30
Produit N°6.2	Proportion de communes renforcées dans la gestion des ressources naturelles, énergétiques et du cadre de vie	84%	84%	40
	Proportion de l'espace national reboisée ou restaurée	36,01%	36,01%	60%
Produit N°6.3	Proportion de communes disposant d'équipements de mesure agro-climatique et hydrologiques	65%	65%	52%
	Proportion de cadres ou techniciens disposant de capacités à donner l'alerte précoce avant une crise climatique ou une catastrophe.	100%	100%	10%
	Proportion d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs formés à l'utilisation des itinéraires techniques adaptés aux changements climatiques	100%	100%	35%











Rapport de Progrès 2016

Annexes 2.0

Annexe 2 : Éléments essentiels des procédures opérationnelles de « Unis dans l'action »		
Piliers de l'initiative « Unis dans l'action »	Éléments essentiels	Performance
Prioritaire	1. Accord sur la supervision conjointe et l'appropriation entre le gouvernement et les organismes des Nations Unies, exposé dans un mandat approuvé relatif à un Comité de pilotage conjoint pays/ Nations Unies (Mandat générique - Generic terms of reference).	 Oui
Programme unique	2. Rapport annuel sur les résultats communs des Nations Unies dans le rapport des Nations Unies sur les résultats dans les pays;	 Oui
	3. Signature du PNUAD (UNDAF) au niveau effet, accompagné d'un texte juridique ^[1] le cas échéant ;	 Oui
	4. Plans annuels de travail conjoints (des groupes de résultats), alignés sur le PNUAD et signés par les entités des Nations Unies concernées (cela n'empêche pas d'élaborer des plans de travail spécifiques à chaque entité lorsque nécessaire) (Conseils et modèles pour les plans de travail conjoints - Tips and templates for JWPs)	 Oui
	5. Groupes de résultats (présidés par les chefs de Secrétariat des organismes) axés sur la politique stratégique et le contenu programmatique, établis et harmonisés avec les mécanismes nationaux de coordination (Mandat générique - Generic terms of reference)	 Oui
Cadre budgétaire unique	6. Cadre budgétaire commun à moyen terme aligné sur le PNUAD/Programme unique en tant que cadre de ressource axé sur les résultats pour les ressources des Nations Unies (Guide relatif au Cadre budgétaire commun - Guide to the Common Budgetary Framework);	 Oui
	7. Cadre budgétaire annuel commun (relevant des plans de travail conjoints) mise à jour annuellement à l'aide de données transparentes sur les ressources financières nécessaires, disponibles, escomptées et à mobiliser (outils et matériels);	 Oui

[1] Les Programmes conjoints sont toujours des mécanismes valables dans ce contexte.

Annexe 2 : Éléments essentiels des procédures opérationnelles de « Unis dans l'action »		
Piliers de l'initiative « Unis dans l'action »	Éléments essentiels	Performance
	8. Stratégie de mobilisation conjointe des ressources (Joint Resources Mobilization) adaptée au contexte du pays (avec option de Fonds unique (option of a One Fund) dûment prises en considération) approuvées par l'équipe de pays des Nations Unies, et suivi avec un compte rendu dans le rapport des Nations Unies sur les résultats dans les pays;	 Oui
Responsable unique	9. Engagement et motivation importants de l'équipe de pays des Nations Unies à œuvrer vers la réalisation de résultats et la responsabilisation communs, au moyen de la mise en œuvre pleine et entière du système de gestion et responsabilisation (full implementation of the M&A system) et du Code de conduite et des accords concernant les relations de travail de l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT Conduct and Working Arrangements).	 Oui
	10. Habilitier l'équipe de pays des Nations Unies à prendre des décisions conjointes concernant les activités programmatiques et les questions financières;	 Partielle
Opérations communes	11. Une stratégie relative aux activités opérationnelles (Business Operations Strategy) approuvée par l'Equipe Pays des Nations Unies est fortement recommandée, en l'adaptant aux besoins et aux capacités au niveau local, de manière à renforcer les processus opérationnels, éliminer les doublons dans les processus communs, et accroître ainsi l'efficacité des activités et réaliser toutes les économies d'échelle possibles;	 Oui
	12. Habilitier l'équipe de gestions des opérations (présidée par un chef de secrétariat d'organismes);	 Oui
	13. Les frais et les budgets des opérations sont intégrés dans l'ensemble du cadre budgétaire commun à moyen terme;	 Non
Communications communes	14. Une stratégie commune de communication adaptée au contexte du pays est approuvée et suivie par l'équipe de pays des Nations Unies, et celle-ci en rend compte dans le rapport de résultats du système des Nations Unies dans les pays (Guide pour l'Unité dans la communication - Guide to Communication as One)	 Oui
	15. Groupe chargé de la communication dans les pays (présidé par un chef de secrétariat d'organismes) et appuyé au niveau régional et du siège, lorsque nécessaire.	 Oui

Rapport de Progrès
UNDAF
2014-2018



ONU Bénin

